



14



Calvados

c|a.u.e

ACTIVITÉ

année | **2020**

Le mot du président

Comme vous le savez tous, l'année 2020 aura été une année toute particulière pour l'ensemble des citoyens.

L'année 2020 aura également été une année importante pendant laquelle le CAUE a su rester aux côtés des élus et des citoyens.

Malgré les rebondissements sanitaires, nous pouvons aujourd'hui présenter un bilan de notre activité qui reflète le dynamisme et l'engagement du CAUE 14 auprès des territoires.

Si certaines actions, essentiellement culturelles, n'ont pu être menées à leur terme ou ont du être reportées du fait de la fermeture des établissements recevant du public, d'autres, inattendues, ont vu le jour et nous permettront sûrement, à l'avenir, de répondre un peu différemment à nos missions...

Ainsi, de confinement en déconfinement, l'équipe a dû s'adapter, imaginer et explorer de nouveaux outils. Cette situation nous a permis d'éprouver la réactivité, le savoir-faire, le professionnalisme et la solidarité de l'équipe du CAUE 14.

Cette mobilisation des équipes aura été plus que nécessaire car l'année 2020 aura également été marquée par un besoin très important d'accompagnement et de conseils auprès des collectivités.

En effet, les nouvelles équipes municipales formées à la suite des élections de 2020 se sont montrées très dynamiques et ont souhaité initier leurs projets dans le cadre des politiques publiques en cours de mise en place telle que l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires, le plan de relance, l'AMI Petites Villes de Demain, ou s'inscrire dans les programmes existants tels que les contrats de territoires départementaux. Les élus ont ainsi fortement sollicité les conseils des équipes du CAUE.

Le conseil aux particuliers a également pu être maintenu dans de bonnes conditions en présentiel ou en distanciel lorsque les conditions sanitaires ne permettaient pas d'être en contact direct avec les pétitionnaires.

Cette année de résilience et d'adaptation n'aurait pu être possible sans les réorganisations et les investissements que nous avons engagés depuis 2016 : restructuration interne, renforcement des équipes, déploiement des outils de suivi, modernisation des équipements et diversification des actions de conseils, de sensibilisation et de pédagogie vers l'ensemble des publics.

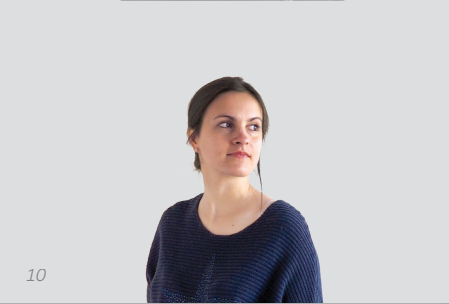
Ces restructurations ont permis de renforcer l'agilité de la structure et de définir les orientations qui guident cette dernière vers le CAUE de demain autour de nos 3 axes de développement :

- contribuer à l'émergence de projets qualitatifs sur les territoires quelle qu'en soit l'échelle,
- replacer le citoyen au cœur du projet architectural, urbain ou de paysage,
- avancer collectivement, partager nos approches, expériences et savoir-faire.

Les années à venir devront conforter les directions prises et permettre au CAUE d'apporter sa contribution pour un Calvados résilient, solidaire et durable.

*Hubert COURSEAUX
Président du CAUE du Calvados*





Sommaire

Le mot du président	1
---------------------------	---

L'ANNÉE 2020

Rapport d'activité	5
Quelques chiffres	9

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

Conseil aux particuliers	11
Réhabilitation des églises	15
Partenariat avec la Fondation du Patrimoine	16

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Architecture	19
Urbanisme	27
Paysage	32
Accompagnement pour le Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage	37

SENSIBILISATION

Thème de l'année, l'eau et la résilience du territoire	39
La promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère	40
La sensibilisation : du plus jeune âge aux futurs professionnels ..	46
Du conseil à la formation des élus et des professionnels du Calvados	52
Les ressources documentaires du CAUE à portée de main	54
Réseaux sociaux et médias	56

L'ASSOCIATION	59
---------------------	----

PRÉSIDENTE ET DIRECTION — 1 Hubert Courseaux, président — 2 Fabien Tessier, directeur — 3 Audrey Hurel, directrice adjointe — SECRÉTARIAT ET ADMINISTRATIF — 4 Vanessa Planchenault, assistante de direction — 5 Karine Tirel, assistante de Gestion Administrative et Financière — 6 Sandra Kubaki, secrétaire d'accueil — COMMUNICATION & SENSIBILISATION — 7 Véronique Josset-le Barbenchon, infographiste — 8 Hélène Jandricek, documentaliste — 9 Nathalie Fer, chargée de recherche — 10 Ingrid Prempain, chargée de médiation culturelle — 11 Eugénie Baylac, architecte DE — CONSEIL AUX PARTICULIERS — ARCHITECTURE — 12 Bertrand Lèguillon, architecte DPLG, référent — 13 Fanny Compère, architecte DPLG — CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS — ARCHITECTURE — 14 Claire Samassa, architecte DPLG, référente — 15 Elodie Paillard, architecte HMONP — 16 Céline Coderch, architecte HMONP — PAYSAGE — 17 Agathe Petrignani-Gresset, paysagiste concepteur, référente — 18 Elsa Quintavalle, paysagiste concepteur — 19 Margaux Delporte, paysagiste concepteur — URBANISME — 20 Sara Szucs, urbaniste — 21 Zoé Bourdier, urbaniste

ACTIVITÉ
année | 2020

Rapport d'activité

PARTICULIERS

L'année 2020 fut une année particulièrement animée et difficile demandant une grande capacité d'adaptation tant dans nos missions de conseils que dans nos missions de sensibilisation.

Comme tous les ans, le rapport d'activités 2020 se décline sous la forme d'un bilan global permettant d'appréhender la mobilisation des équipes selon les 3 thématiques suivantes :

- l'assistance architecturale aux particuliers,
- le conseil aux collectivités,
- la sensibilisation, l'information et la pédagogie.

1687 conseils donnés
 783 conseils physiques
 670 conseils à distance
 234 conseils aux services instructeurs et aux élus

LES CHIFFRES CLÉS

25 collaborateurs
 1809 conseils donnés
 32 ouvrages acquis
 159 adhérents au CAUE
 4 nouveaux adhérents

ASSISTANCE ARCHITECTURALE

En hausse par rapport à l'année 2019 malgré les conditions sanitaires difficiles et les confinements, les chiffres démontrent une dynamique importante de projets de construction et d'amélioration de l'habitat chez les particuliers et l'efficacité des mesures prises pour maintenir le contact avec les pétitionnaires mais aussi l'attachement de la population aux services proposés par le CAUE du Calvados.

Ainsi, ce ne sont pas moins de 1453 conseils qui ont été donnés en échanges directs avec les particuliers (soit 317 conseils de plus qu'en 2019) et 234 conseils aux services instructeurs et aux élus (soit 49 conseils de plus qu'en 2019).

Les architectes du CAUE ont ainsi donné 1 687 conseils en 2020.

Le nombre de particuliers faisant appel au CAUE est donc en hausse sur l'année 2020 après 2 ans de baisse enregistrée.

Le faible niveau des demandes des services instructeurs témoigne du travail de sensibilisation et de la bonne compréhension du rôle de l'architecte conseil. Ce travail est facilité par les cycles de formation et le travail en réseau réalisé dans le cadre du Club Instructeur. Ce Club a pour objectif de renforcer les relations entre services instructeurs et architectes conseils et d'assurer la création d'une culture commune autour de l'instruction et de la qualité architecturale.

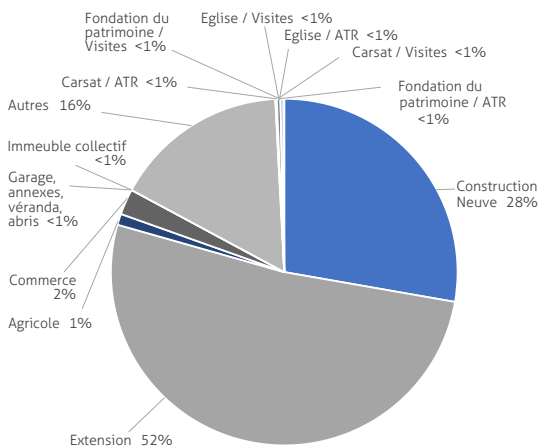
La répartition par type de conseils apportés par nos architectes reste stable avec 52% de conseils concernant des projets de réhabilitation/extension de constructions existantes, 28% des projets de nouvelles constructions et 20% des questions diverses en architecture et urbanisme.

Disposition sanitaire oblige, le conseil technique à distance a représenté 46% des consultations contre 37% pour le conseil physique qui reste toutefois privilégié par les pétitionnaires lorsqu'il est possible. Les visites sur place pour donner un conseil restent exceptionnelles (1%) et ne sont utilisées qu'en cas de nécessité absolue pour apporter un conseil de qualité.

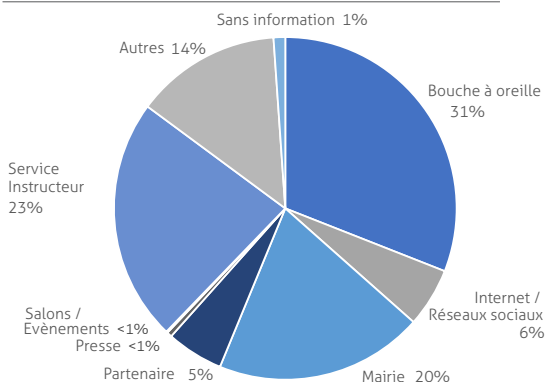
Pour la deuxième année consécutive, le nouvel outil permet de mieux comprendre les origines des demandes. Ainsi, la principale source des demandes de conseils des particuliers résulte du bouche à oreille avec 31% des origines (-2%). Viennent ensuite les relais mis en place auprès des mairies pour 20% (+1%) et des services instructeurs à hauteur de 23% en hausse significative (+7%).

Notre site internet, les réseaux sociaux et les salons représentent aujourd'hui 6% des origines (+1%).

TYPE DE CONSEIL



ORIGINE DE LA DEMANDE DE CONSEIL



LE CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

Déjà importante en 2019, l'activité de conseils aux collectivités s'est maintenue à un très haut niveau en 2020.

Cette activité intense s'explique par les élections municipales et l'arrivée de nouvelles équipes, la fin des contrats de territoire, la mise en place de l'ANCT et du plan de relance.

CONSEIL AUX COLLECTIVITÉS

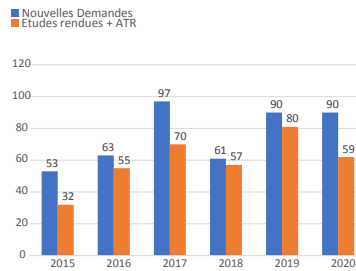
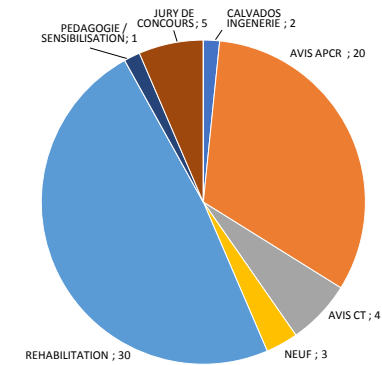


Le CAUE a ainsi enregistré, en 2020, 177 nouvelles demandes de conseils (+ 34 par rapport à 2019 et +83 par rapport à 2015), dont 90 pour le pôle conseil architectural (+0), 46 pour le pôle paysage (+6) et 42 pour le pôle urbanisme (+29).

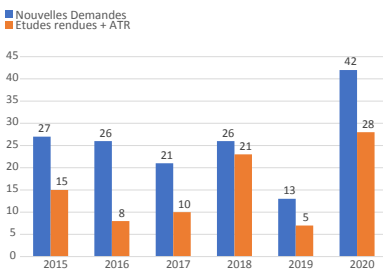
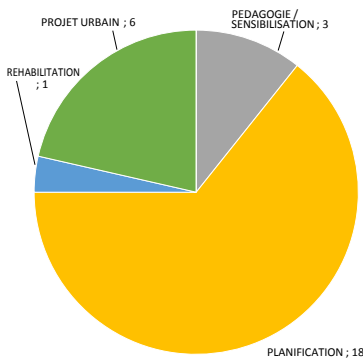
En 2020, 123 dossiers ont été rendus (demandes 2019 + demandes 2020).

Le niveau de charge sur les pôles est très important et la prise en charge des demandes est comprise entre 3 et 6 mois après le premier contact.

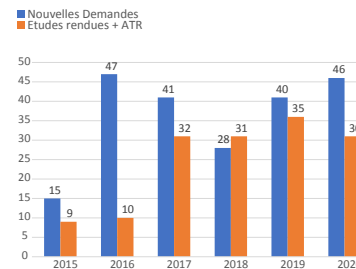
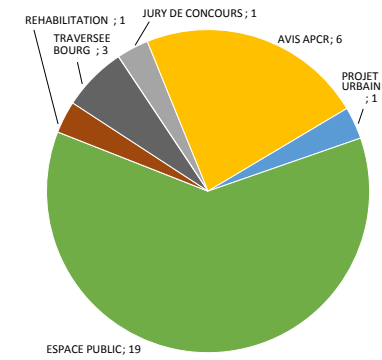
PÔLE ARCHITECTURE



PÔLE URBANISME



PÔLE PAYSAGE



LA SENSIBILISATION, L'INFORMATION ET LA PEDAGOGIE

Je vous propose de découvrir les actions menées au cours de l'année 2020, demeurant nombreuses malgré le contexte sanitaire particulier qui nous a contraints à en annuler ou reporter certaines.

En janvier 2020, s'est déroulé le jury de l'appel à idées « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises » qui faisait suite au colloque réinterrogeant sur le devenir des églises.

De mars à juin, se sont tenus le comité technique et

COMMUNICATION

environ
2000 jeunes sensibilisés
3222 abonnés aux réseaux sociaux
74 prêts d'ouvrages dont **10** en externe
1100 études en ligne

le jury de l'appel à idées Silver Habitat porté par la CARSAT et soutenu par les cinq CAUE de Normandie. Une valorisation devrait être faite dans les mois à venir.

L'action « Les Enfants du Patrimoine » a été une réussite, avec un dispositif plus large basé sur des conventions partenariales. Un joli succès avec 54 classes, soit 1 350 élèves !

Un peu plus tard, les « Journées du Patrimoine », réalisées en petit comité, ont également été appréciées avec une balade « architecture ». Cette visite guidée, adaptée du jeu de piste imaginé pour les « Enfants du Patrimoine » a été imaginée et encadrée par l'une de nos architectes.

Nous avons organisé, le 24 septembre, le colloque intitulé « Transition écologique dans le Calvados, L'eau au cœur d'un territoire résilient » pour lequel nous avons eu une très forte participation avec 150 élus et professionnels. Ce colloque pratique, temps fort de l'année, a permis d'échanger et d'apporter des réponses concrètes sur un sujet d'actualité crucial. En effet, l'eau est un élément essentiel particulièrement impacté par les changements climatiques et l'activité humaine dont la gestion doit être réfléchie à toutes les échelles. Ce fut une journée enrichissante, qui, nous l'espérons, aura permis à tous de repartir avec des connaissances et des outils pour nourrir leurs réflexions et mener à bien leurs projets.

Du 14 octobre 2020 au 17 janvier 2021, nous avons mis en place, en partenariat avec le Pavillon, une programmation culturelle « Construire autrement dans le Calvados ».

En fin d'année, nous avons organisé, pour la première fois, un concours sur les réseaux sociaux « #monpaysageconfiné ». Un sujet d'actualité inspirant puisque 138 clichés ont été postés !

En parallèle de tous ces événements, nous avons pu accueillir des expositions et en organiser pour valoriser nos actions.

En ce qui concerne la sensibilisation scolaire et les formations, nous avons accompagné 6 écoles, soit 30 classes pour 593 élèves sensibilisés.

Nous accompagnons également des cycles supérieurs avec le MADURA et les BTS professions immobilières, nouveauté 2019/2020.

Enfin, nous n'avons pu proposer, en 2020, qu'une seule formation à destination des élus, mais nous en prévoyons bien plus sur les années suivantes.

Pour ce qui est des réseaux sociaux, dans le cadre de la stratégie digitale, nous avons clarifié le positionnement du CAUE. Ce dernier est sur LinkedIn, Facebook, Instagram, Twitter et YouTube.

L'action média a été particulièrement riche en 2020 avec, notamment, l'intervention de l'une de nos paysagistes dans l'émission France 3 « Ensemble, c'est mieux » sur la végétalisation urbaine.

En 2020, on compte également 125 articles de presse citant le CAUE.

Autre nouveauté de l'année, nous avons construit un partenariat avec la radio RCF, 5 émissions de 15 minutes ont été enregistrées avec une rotation des intervenants pour faire participer tous les pôles et aborder des thèmes variés. D'autres émissions sont prévues par la suite.

En termes de documentation, nous poursuivons notre politique d'acquisition d'ouvrages en relation avec nos thèmes de l'année. Sur l'année 2020, il s'agit de la transition écologique, du jardin et des matériaux biosourcés soit 32 nouveaux ouvrages.

Comme chaque année, nous avons publié un certain nombre d'ouvrages et de brochures comme l'appel à idées et les actes du colloque sur les églises.

Nous avons aussi édité le livret de notre voyage d'étude à Copenhague, le cahier n°6 sur les reconversions architecturales, la brochure du concours photo « Vivre ensemble », ainsi que les plaquettes Pays qui proposent des conseils sur les trois typologies d'architecture locale.

Outil très attendu, notre nouveau site Internet sera bientôt opérationnel ! Un site qui aura quatre entrées (particuliers, élus, enseignants et professionnels). Des fiches pratiques seront accessibles directement depuis ce site, ce qui a représenté un travail assez important.

Enfin, nous avons travaillé sur une vidéo courte ayant pour objectif de promouvoir le conseil architectural aux particuliers. Il s'agit d'une animation dont le storyboard a été pensé par les équipes et que vous pourrez découvrir prochainement.

Je vous laisse découvrir, dans les pages qui suivent, les actions réalisées par le CAUE du Calvados au cours de l'année 2020.

Fabien TESSIER
Directeur du CAUE du Calvados



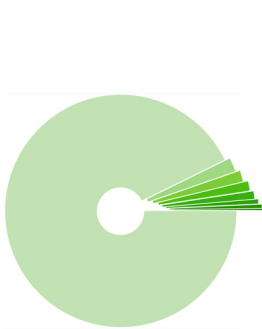
Quelques chiffres

Principale ressource du CAUE, la taxe d'aménagement (TA) 2020 initialement prévue à hauteur de 1 720 699 € (correspondant à un taux de 0,5% de la TA départementale), a été nettement réalisée pour un montant de 1 728 072 € contre 1 399 011 € en 2019.

D'un autre côté, comme constaté depuis plusieurs années, les charges ont été maîtrisées avec 1 515 644 € de dépenses réalisées, pour 1 600 820 € de dépenses budgétées.

Le résultat comptable de + 302 727 € permet d'envisager sereinement l'avenir et permet au CAUE de se conforter dans l'avancement des actions mises en place avec le projet d'avenir.

RECETTES 2020

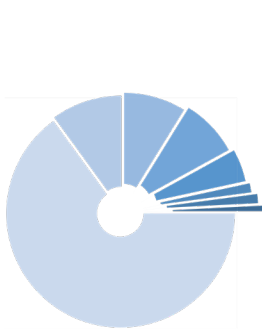


95,03 %	■	Taxe aménagement
1,62 %	■	Cotisations adhérents
0,90 %	■	OPCA Uniformation
0,59 %	■	CNP remboursement indemnités départ retraite
0,56 %	■	Transfert de charges
0,55 %	■	Indemnités sécurité sociale
0,30 %	■	Prestations
0,25 %	■	Produits financiers
0,20 %	■	Cession actifs

RECETTES BUDGÉTÉES 1 921 242 €

RECETTES RÉALISÉES 1 932 349 €

DÉPENSES 2020



69,96 %	■	Charges de personnel
10,99 %	■	Autres achats
7,52 %	■	Dotations aux amortissements
6,05 %	■	Impôts et taxes
2,30 %	■	Missions et actions
1,22 %	■	Stratégie de communication
0,91 %	■	Services extérieurs
1,05 %	■	Charges financières

DÉPENSES BUDGÉTÉES 1 600 820 €

DÉPENSES RÉALISÉES 1 515 644 €

RÉSULTAT COMPTABLE 302 727 €

Conseil aux particuliers

LES PERMANENCES ARCHITECTURALES

Le CAUE écoute et répond au mieux à toutes les questions liées à l'acte de la construction pour toutes les personnes qui en ont besoin (les particuliers, les professionnels, les services instructeurs...).

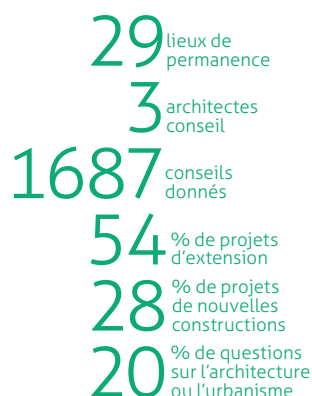
De plus en plus, ces questions portent sur les règlements d'urbanisme et leur interprétation. Le conseiller aide les personnes qui le sollicitent à comprendre les articles du Plan d'Occupation des Sols, du Plan Local d'Urbanisme, les articles d'un règlement de lotissement, les motifs de refus d'un permis de construire ou les prescriptions de l'Architecte des Bâtiments de France, etc. En fonction du projet et de la faisabilité, il explique les différentes démarches administratives (déclaration préalable ou permis de construire) aux pétitionnaires.

Les conseils prodigués permettent aux personnes d'être sensibilisées à la qualité architecturale et urbaine.

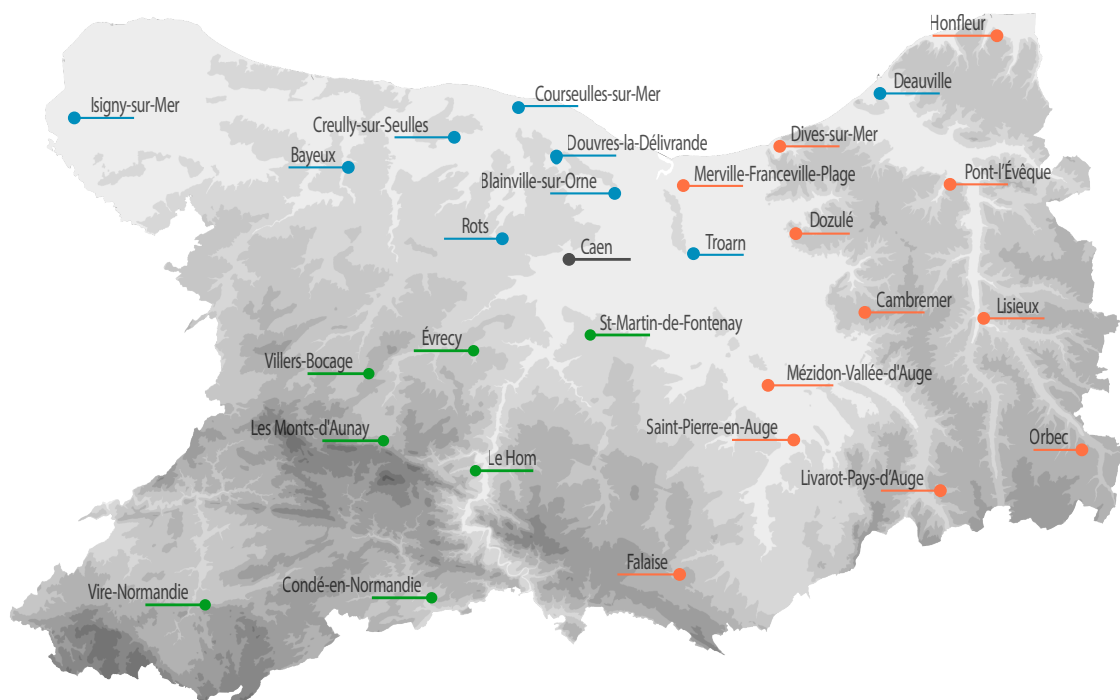
Mais plus largement, le conseiller apporte une vision globale du projet. Les renseignements et les recommandations permettent d'améliorer la qualité architecturale et l'insertion paysagère de la future maison, extension ou réhabilitation.

Des informations plus techniques peuvent également être données, notamment sur des questions d'humidité, d'acoustique, d'isolation... Le conseiller a, par ailleurs, un rôle de relais vers les professionnels (expert, maître d'œuvre, artisan). Il explique le rôle de chacun en fonction du problème posé par le particulier.

Dans l'idéal, le conseiller reçoit les particuliers en amont, à la genèse du projet, mais cela peut être également en cas de refus de permis de construire ou de problème administratif en cours d'instruction.



LES PERMANENCES



Bertrand LÉGUILLON



Pauline CARDIN



Guillaume JACQUET

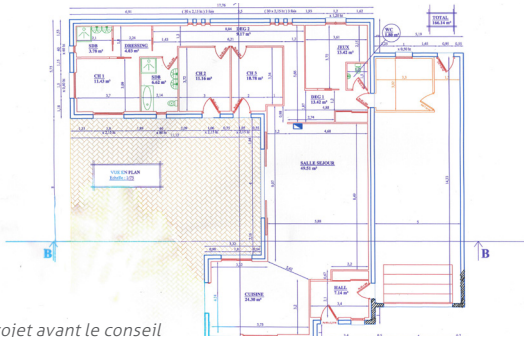
— CAEN

Un couple qui avait réalisé les plans de son permis de construire et suivi son chantier, a souhaité rencontrer un architecte conseiller à la fin du hors d'eau/hors d'air.

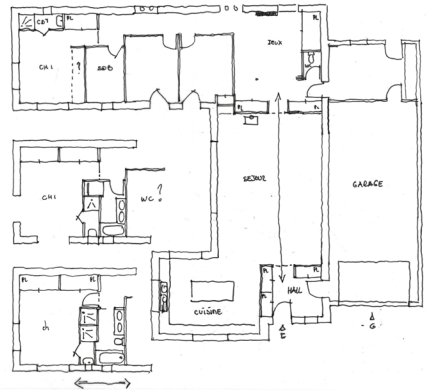
Il s'interrogeait encore sur certains détails concernant l'agencement des pièces. C'était pour eux l'occasion de valider leur plan intérieur, qui présentait quelques incohérences d'agencement, de circulations, et certains espaces n'étaient pas bien disposés.

Après une longue discussion sur leur façon de vouloir vivre la maison en lien avec les espaces extérieurs, des premiers croquis ont permis de revoir ces agencements.

Le travail de recomposition du plan a convaincu le couple des différentes hypothèses qui lui ont été soumises.



Le projet avant le conseil



Le conseil du CAUE

— SAINT-ARNOULT

Un couple vient d'acheter un ensemble de bâtiments typiques du Pays d'Auge. Il souhaite restaurer toute la propriété. Dans un premier il restaurera la maison principale en créant une extension qui amènera de la modernité aux espaces de vie.

Il souhaite avoir un avis sur la façon d'intervenir sur cette maison en pans de bois du 18^{ème} siècle.

Les choses à faire seront de l'ordre de la simplicité et du respect du bâtiment qui a un véritable cachet architectural.

L'extension devra reprendre la même logique de volumétrie et de matériaux, que la maison existante. La modernité viendra d'un ensemble vitré sur le pignon, qui apportera de la lumière et un rapport avec l'extérieur que seules les verrières peuvent offrir.

L'idée approuvée, il fallait ajouter un peu de pans de bois sur le pignon ou le faire complètement vitré.



Le conseil du CAUE



L'existant



La réalisation du conseil

— VALSEMÉ

Les propriétaires d'une maison familiale ont déposé à la Fondation du Patrimoine, un dossier de labellisation. La commission s'est interrogée sur l'auvent qui ceinture l'édifice sur trois façades. Est-il d'origine, ou rapporté pour répondre à une fonction esthétique et/ou fonctionnelle ?

La question était de maintenir ou pas le auvent autour de cette bâtisse construite en pierre de tuffeau, avec des proportions harmonieuses. Au vu du système constructif, ce auvent semblait être un élément rapporté.

Les propriétaires ne souhaitaient pas modifier l'apparence de leur bien de famille. Ce auvent avait un défaut majeur, il assombrissait énormément l'intérieur de l'habitation et c'est cet argument qui les a décidés à l'enlever.

Cette maison a retrouvé son caractère d'origine et les personnes qui y ont participé sont d'accord pour dire que l'enlèvement de ce auvent était judicieux.



Le conseil du CAUE



Le projet avant le conseil



La réalisation

— VIEUX-LA-ROMAINE

Un jeune couple vient d'acheter un terrain en secteur diffus sur la commune de Vieux-la-Romaine.

Avec son constructeur de maisons individuelles, il a déposé un permis de construire qui a été refusé par l'Architecte des Bâtiments de France.

Il est venu voir l'architecte conseiller du secteur avec une autre solution pour savoir si son prochain projet avait une chance d'être accordé. Ce nouveau projet ne semblait pas être des plus pertinents au vu du contexte dans lequel il s'implante.

Le conseil était de revoir le toit du garage, pour ainsi être sûr que ce permis de construire soit accordé, car c'est avant tout ce que le couple souhaitait.

Son permis de construire a été finalement accordé.



Le projet avant le conseil



La proposition du constructeur



Le conseil du CAUE

Réhabilitation des églises

Un architecte conseil du CAUE travaille en étroite collaboration avec la Fondation du Patrimoine et les services patrimoine du Département pour donner des conseils ponctuels sur des églises non classées ou inscrites aux Monuments Historiques.

Ses conseils peuvent être prodigués en amont, en cours d'instruction des dossiers de demande de subvention, en phase chantier quand un litige survient et en fin de chantier pour déterminer si les travaux sont bien exécutés par rapport aux devis et aux dossiers de demande de subvention.

Ses conseils sont aussi adressés directement aux collectivités qui sont propriétaires, dans la plupart du temps, de ces édifices. Ils permettent à la collectivité d'avoir immédiatement un avis sur les interventions à faire sur son édifice, à l'issue d'une visite sur place.

Ensuite, en fonction des désordres, deux hypothèses sont possibles :

- . pour les petits désordres, la mise en concurrence d'entreprises qualifiées permet une intervention rapide.
- . pour les désordres plus importants, l'intervention d'un architecte du patrimoine est indispensable.

Un renvoi vers la Fondation du Patrimoine et les Services du Département permet à la collectivité d'en savoir plus sur les modalités de demande de subvention.



Partenariat avec la fondation du patrimoine

Les propriétaires privés de bien immobilier présentant un intérêt patrimonial (ferme, maison de caractère, pigeonnier, lavoir, moulin, etc.) qui souhaitent le restaurer, peuvent, grâce au label de la Fondation du Patrimoine, bénéficier d'une aide fiscale de l'État.

Trois conditions doivent être préalablement satisfaites : l'intérêt patrimonial du bâtiment, la qualité du projet de restauration, la visibilité de l'essentiel du bâtiment depuis la voie publique.

Les travaux à réaliser doivent concerner des éléments bâtis extérieurs (toitures, façades, huisseries) et être de qualité afin de sauvegarder le bâtiment dans ses caractéristiques d'origine. Ils doivent recevoir l'avis favorable du comité d'orientation et de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine.

Les travaux ne doivent pas commencer avant l'obtention de l'octroi du label.

La Fondation du Patrimoine a chargé le CAUE, par convention, de réaliser une mission de suivi de la conformité des travaux, des dossiers labellisés par la commission départementale. L'architecte conseil en charge de cette mission participe en amont aux commissions d'orientation label du Calvados.

Dans certains cas, lorsqu'un dossier semble être éligible, mais pas totalement abouti, une visite sur place avec le propriétaire s'impose pour revoir le dossier.

L'architecte conseil apporte son aide en proposant des

solutions techniques et architecturales, pour améliorer le dossier, afin que celui-ci repasse devant la commission, et soit labellisé.

Préalablement, les propriétaires peuvent contacter ou rencontrer, dans l'une de ses permanences, l'architecte conseil du CAUE, pour qu'il les aide à préparer leur dossier, la partie administrative étant gérée par la Fondation du Patrimoine.

La visite de conformité permet également de faire une expertise des futurs dossiers et de l'ensemble des bâtiments qui sont sur le site, pour ainsi identifier et anticiper des futurs désordres dont le propriétaire n'aurait pas conscience.

3 visites de conseil
34 visites de conformité
1 accompagnement entretien d'églises non classées

DOSSIERS

— PROPRIÉTÉ À PERTHEVILLE

Magnifique propriété de la fin du XVIII^{ème} composée d'un corps principal développé sur cinq travées et flanqué d'une tour d'escalier placée dans l'axe du corps de logis.

Ce corps de logis compose la parcelle avec d'autres bâtiments de type agricole. L'ensemble confère un charme paysager tout à fait remarquable.

Les menuiseries du bâtiment, inhabitées depuis 10 ans, étaient en très mauvais état, les encadrements des baies avaient souffert d'une mauvaise mise en œuvre des gonds qui ont fait éclater les pierres.

Les volets extérieurs ont été enlevés pour être remplacés par des volets intérieurs en chêne.

Les enduits ciment ont été enlevés pour laisser place à un enduit beige.

Le travail de l'entreprise de maçonnerie est très bien réalisé, car la technique de mise en œuvre et d'exécution de l'enduit à la truelle touche presque la perfection.



Avant



Après les travaux

— PROPRIÉTÉ À MESNIL BLANGY

Cette belle petite chaumière du XVIII^{ème} siècle commençait sérieusement à se détériorer par le vieillissement normal de sa toiture.

Le chaume actuel avait plus de 40 ans et il était nécessaire d'intervenir car l'eau commençait à s'infiltrer dans l'habitat.

C'était aussi l'occasion de faire un petit rafraîchissement de la charpente. Un traitement "xylophène" et le changement de quelques pièces de charpente s'imposaient.

Le faitage, réalisé en terre, est planté d'iris et de jubarbe.

Une restauration de couverture en chaume de qualité qui maintient l'image d'un patrimoine rural augeron qui a tendance à disparaître dans ce secteur.



Avant



Après les travaux

— PROPRIÉTÉ À HEURTEVENT

Ce magnifique manoir fait partie d'une ancienne exploitation agricole qui comprenait également historiquement un pressoir, une laiterie/étable et une grange.

Cette maison qui date de 1830 est typique des manoirs normands à pans de bois.

Le projet concerne la restauration complétée de la façade sud du manoir qui est aujourd'hui en très mauvais état (poteaux et sol sablière complètement détériorés).

Une partie de l'entre-colombage en tuileaux de la façade nord-ouest, sera aussi restaurée sur les conseils d'un artisan délégué de la Fondation du Patrimoine.

L'appentis disgracieux réalisé sur le pignon sud-ouest sera démoli suite aux préconisations de l'architecte conseil.

Ces premiers travaux sont très bien exécutés par l'entreprise, cela est à souligner.

Les travaux engagés par les propriétaires pour remettre en valeur cet ensemble architectural typique du Pays d'Auge est exemplaire pour la Fondation du Patrimoine.



Avant



Après les travaux

Architecture

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement de la maîtrise d'ouvrage publique, le CAUE intervient en qualité de conseil en amont des projets et en dehors du champ de la maîtrise d'œuvre. Il est sollicité pour des projets de réhabilitation, de construction ou d'extension de bâtiments publics (mairies, écoles, équipements sportifs ou socioculturels, bibliothèques...). Il met en évidence les contraintes techniques, apporte sa réflexion sur le choix du site, finalise avec les élus leurs besoins, détermine la faisabilité du projet... Cette étude préalable permet ainsi aux élus de prendre la décision d'engager ou non la réalisation de l'opération. Si nécessaire, le CAUE assiste les collectivités dans l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre. Il apporte ainsi son aide et son conseil aux maîtres d'ouvrage dans la rédaction du dossier de consultation, dans le choix de la procédure d'attribution du marché la plus adaptée et durant la période de réalisation des études.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.

LES NOUVELLES DEMANDES

90

LES CONSEILS RENDUS

54

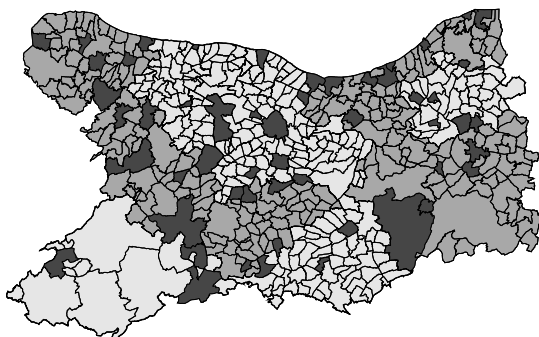
| AMAYÉ-SUR-ORNE – Réhabilitation bâtiments communaux | ANNEBAULT – Réhabilitation du presbytère, création de logements | ARROMANCHES – Changement destination école en centre attractif | AUBERVILLE – Réhabilitation petite maison en salle communale | AUBIGNY – Aménagement presbytère, Étude EPF | AUTHIE – Construction d'une salle communale | BALLEROY-SUR-DRÔME – Devanture boucherie – Projet Mairie - Maison France Service | BASSENEVILLE – Construction d'un bâtiment Communal - MAM | BERNIÈRES-SUR-MER – Projet extension mairie pour accueil bibliothèque | CAEN – Centre petite enfance – Réhabilitation crèche campus universitaire | CASTILLON-EN-AUGE – Extension mairie, création sanitaires | CC CŒUR-CÔTE-FLEURIE – Rénovation thermique de la Villa Sainte-Claire - siège de l'EPCI, à Deauville, en bâtiment basse consommation | CONDÉ-EN-NORMANDIE – Réhabilitation bibliothèque | CONDÉ-SUR-SEULLES – Rénovation maison | CONSEIL DÉPARTEMENTAL – Devenir du collège de Port-en-Bessin – Projet culturel patrimonial du château de Bénouville | COQUAINVILLIERS – Réhabilitation d'un commerce | DRUBEC – Conseils travaux isolation, ventilation, remplacement système chauffage, huisseries mairie | FRESNEY-LE-PUCEUX – Rénovation énergétique d'un bâtiment communal pour y installer la mairie | GONNEVILLE-SUR-MER – Construction local technique | GRIMBOSQ – Création d'une halle multi-activités – Rénovation salle communale | ISIGNY-OMAHA INTERCOM – Construction d'un pôle de santé libéral et ambulatoire au Molay-Littry – Réaffectation école primaire d'Osmanville en multi accueil | LANDELLES-ET-COUPIGNY – Création d'un pôle santé – Rénovation énergétique salle polyvalente – Restructuration salle des fêtes | LE BÔ – Restauration lavoir | LE CASTELET – Mise en

accessibilité PMR de la mairie et la salle polyvalente de Saint-Aignan-de-Cramesnil | LE FOURNET – Extension mairie | LES MONCEAUX – Conseils sur l'éco-conditionnalité – Rénovation énergétique mairie et salle des fêtes | LISIEUX-NORMANDIE – Réhabilitation d'une friche industrielle, ancienne usine Sanchez située à Lisieux, en pépinière d'entreprises et bureaux de la mission locale | LONGUEVILLE – Rénovation ancien presbytère | MARTAINVILLE – rénovation de la toiture de la salle polyvalente | MERVILLE-FRANCEVILLE – Extension du bâtiment du club nautique + EFS | MONTILLIÈRES-SUR-ORNE – Rénovation ancien presbytère en salle de convivialité avec couchages à Goupillères | MOSLES – Commerce - Construction d'un restaurant avec espace multi-service | NORMANDIE-CABOURG-PAYS-D'AUGE – Aménagement d'une école de musique intercommunale dans le beffroi de l'ancienne usine Tréfirmétaux située à Dives-sur-Mer | NOROLLES – Construction d'un commerce multi-services - restaurant et épicerie de centre bourg | OUISTREHAM – Création d'une seconde salle au cinéma Le Cabieu | PAYS DE HONFLEUR-BEUZEVILLE – Démolition, reconstruction projet Chaloupe | PIERREFITTE-EN-CINGLAIS – Rénovation ancienne cantine | PRÉ-BOCAGE INTERCOM – Construction d'un PSLA à Villers-Bocage et d'une antenne à Noyers-Bocage, Val-d'Arry – Rénovation de la maison de services au public de Villers-Bocage – Construction d'un PSLA à Caumont-sur-Aure | SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY – Projet école médiathèque | SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE – Accessibilité aux personnes à mobilité réduite et isolation de la mairie | SAINT-PAUL-DU-VERNAY – Rénovation ancien bâtiment d'école | SAINT-PIERRE-EN-AUGE – Transfert du cinéma Le Rexy dans les bâtiments conventuels-abbatiale | SASSY - Changement des huisseries et porte de service et accessibilité – salle polyvalente | THUE-ET-MUE – Rénovation de la salle polyvalente de Sainte-Croix-Grand-Tonne | TOURVILLE-EN-AUGE – Rénovation logement communal, F5 | TRÉVIÈRES – Label «patrimoine de la reconstruction» | VIEUX-BOURG – Agrandissement de la salle communale pour y accueillir un local de stockage |

PARTICIPATIONS À DES JURYS DE CONCOURS

5

| CINGAL/SUISSE-NORMANDE – Jury rénovation piscine de Thury-Harcourt | CONSEIL DÉPARTEMENTAL – Commission technique Concours M.O. restructuration collège Val d'Aure | LISIEUX-NORMANDIE – Concours maîtrise d'œuvre construction centre aquatique Saint-Pierre-en-Auge | NORMANDIE-CABOURG-PAYS-D'AUGE – Construction d'un centre aquatique | SDIS – Comité évaluation construction centre secours Monts d'Aunay |



ARROMANCHES-LES-BAINS

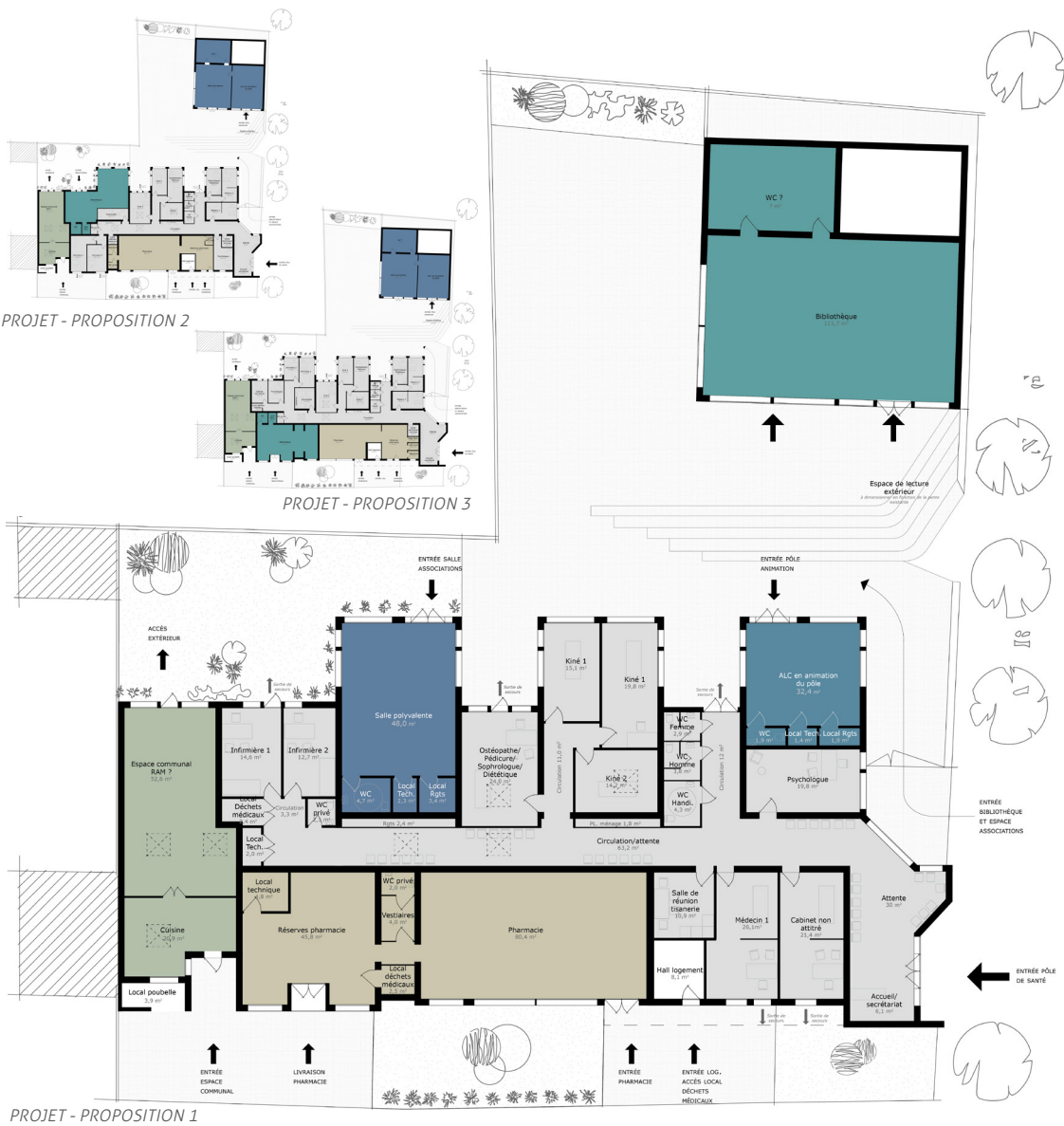
Reconversion de l'ancienne école en pôle de santé, bibliothèque et espace associatif

L'école et la bibliothèque actuelles se situent en cœur de bourg.

L'école est actuellement fermée et la commune souhaite la transformer en centre attractif du village. La reconversion de l'école prévoit le déplacement de la pharmacie d'Arromanches dans ces nouveaux locaux adjacents à l'implantation d'un futur pôle de santé, de la bibliothèque et d'un espace associatif.

Le site est particulièrement stratégique avec un dénivelé à traiter par rapport à la place du bourg, et l'espace public afin de rendre accessible et visible ces équipements.

L'accompagnement du CAUE a permis de proposer plusieurs pistes de réaménagement et d'en mesurer les atouts ou faiblesses en termes de fonctionnalité, de cohérence urbaine et de coût.



PROJET - PROPOSITION 1

BALLEROY-SUR-DRÔME

Création d'un espace France Services dans la salle des fêtes / mairie

La salle des fêtes et la mairie de Balleroy se situent en plein cœur du bourg. La salle des fêtes est au rez de chaussée et la mairie en étage, non accessible PMR.

L'objectif est de tester la faisabilité d'une création d'un espace France Services dans ce bâtiment.



PHOTOS DE L'EXISTANT



PROPOSITION POUR L'ÉTAGE

PROPOSITION POUR LE REZ-DE-CHAUSSÉE



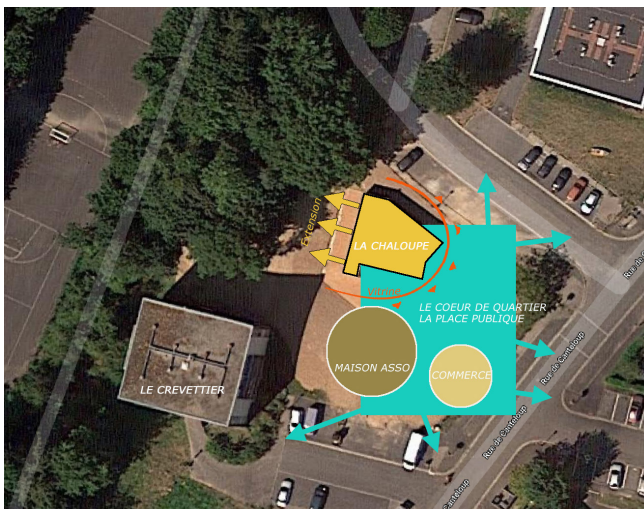
CC HONFLEUR-BEUZEVILLE

Réflexion sur l'extension de la Chaloupe et la création d'une maison des associations et d'un commerce dans le quartier de Canteloup

La Chaloupe et l'association Être et Boulot sont situées dans le quartier de Canteloup qui fait l'objet d'une réflexion de renouvellement urbain. L'objectif est de permettre à l'association de se développer dans des nouveaux locaux venant se greffer sur un bâtiment actuel « la Chaloupe ». En appui sur cette locomotive associative du quartier viendrait s'adjoindre une maison des asso et un commerce à vocation solidaire.

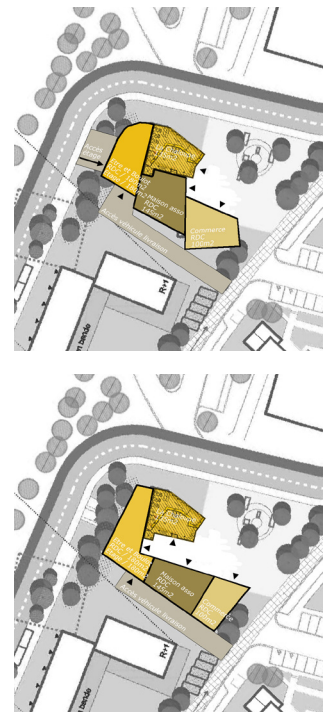
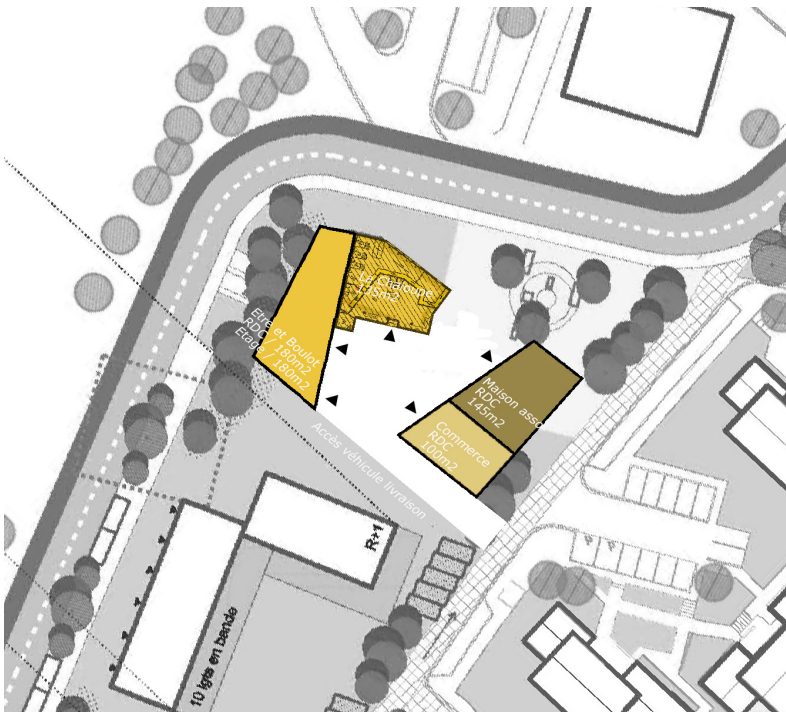
L'accompagnement du CAUE a servis pour proposer plusieurs autres pistes d'implantation et d'en mesurer les atouts ou faiblesses en termes de phasage de travaux particulièrement contraints à cause de la démolition de bâtiment existant.

Cette approche a permis à la collectivité de réinterroger l'organisation de ces travaux et le positionnement des futurs locaux en prenant en compte la mutation de ce quartier. La réflexion est, à la mi 2021, toujours en cours.



LES ENJEUX

LES PROPOSITIONS D'IMPLANTATION



CC ISIGNY-OMAHA-INTERCOM

Rénovation et extension de la Maison de la Forêt

La Maison de la Forêt est entourée par la forêt domaniale de Cerisy et les routes D10 et D572. Le bâtiment accueille environ 4000 scolaires par an ainsi qu'une antenne de l'Office de Tourisme d'Isigny-Omaha Intercom. Le personnel anime fréquemment des ateliers avec les scolaires qui se déroulent le plus souvent en extérieur.

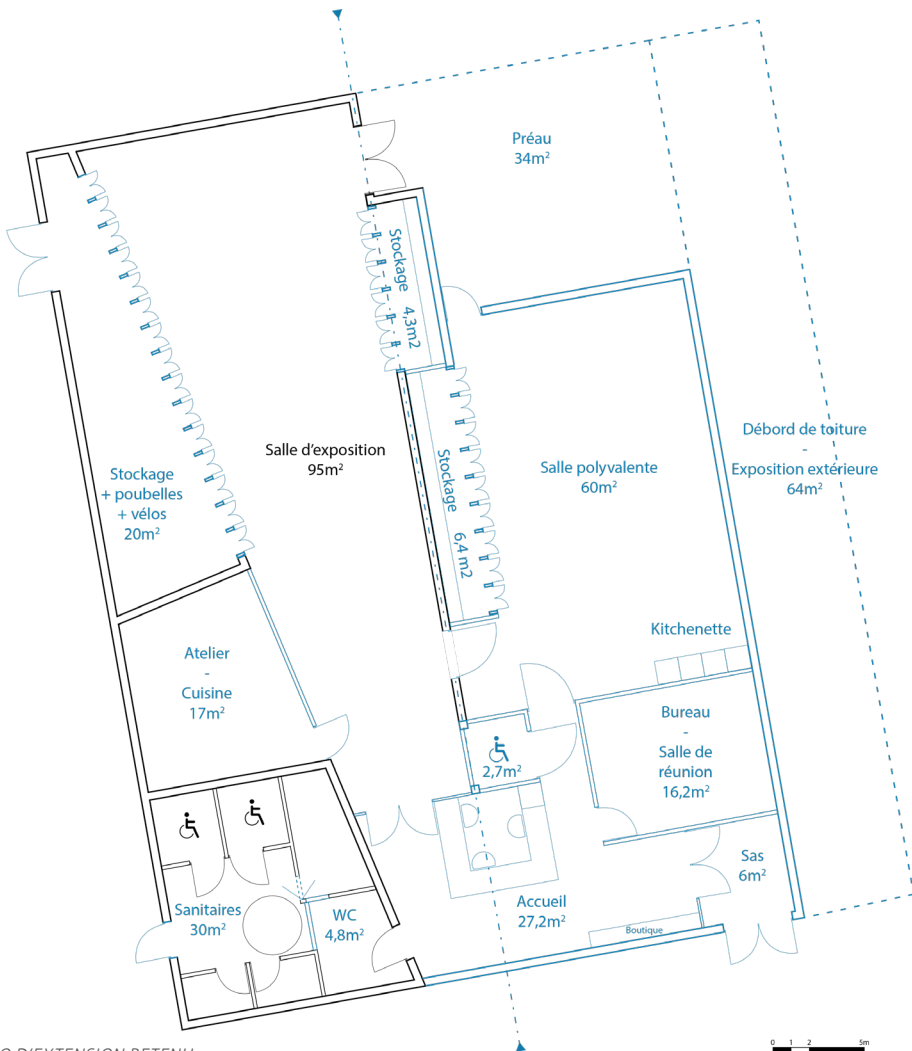
La communauté de communes prévoit une extension du bâtiment existant afin d'organiser des expositions temporaires et des ateliers à l'abri des intempéries, ainsi que la création d'un auvent pour abriter l'aire de pique-nique à l'orée de la forêt. L'architecture, la scénographie et le mobilier seront finement travaillés afin de permettre l'accueil d'une exposition permanente et d'expositions temporaires. Un diagnostic en matière de chauffage et d'acoustique est également prévu afin d'améliorer les performances du bâtiment existant.



LA FAÇADE DE L'EXISTANT



VUE DEPUIS LE HALL VERS L'ESPACE D'EXPOSITION



LE SCÉNARIO D'EXTENSION RETENU

FONTENAY-LE-MARMION

Réflexion sur l'implantation d'une nouvelle médiathèque

La bibliothèque actuelle se situe en cœur de bourg dans la continuité du préau de l'école, à l'angle de la rue de la République et des écoles. Sa surface ne permet pas de développer les activités liées à la culture du livre et aux animations qui y sont liées.

La volonté des élus est de créer un lieu ouvert, vivant et accessible à tous. Il s'accompagne d'une remise en question des locaux et de l'emplacement de cet équipement.

L'accompagnement du CAUE a permis de proposer plusieurs pistes d'implantation et d'en mesurer les atouts ou faiblesses en termes de fonctionnalité, de cohérence urbaine et de coût.

L'emplacement de la bibliothèque actuelle et une extension dans son préau, a été retenu pour sa situation en plein cœur de bourg, accessible et offrant une visibilité depuis les axes routiers et les espaces publics. Cet emplacement sera aussi l'occasion de réécrire une façade sur rue plus conviviale et attractive. Un maître d'œuvre est en cours de recrutement mi 2021.

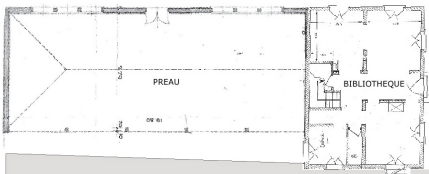


L'EXISTANT

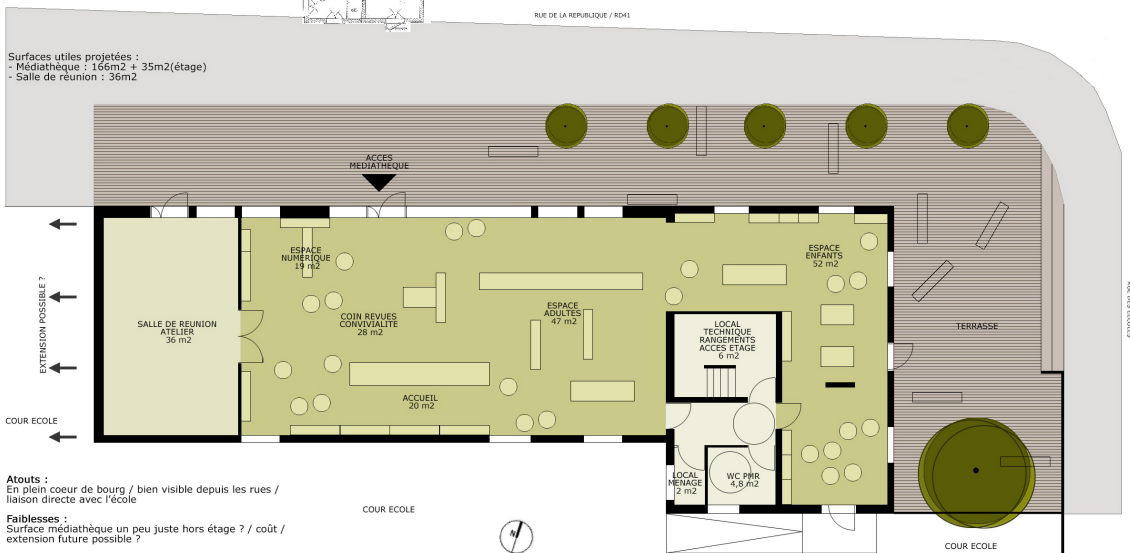


L'IMPLANTATION

L'HYPOTHÈSE RETENUE



Surfaces utiles projetées :
 - Médiathèque : 166m² + 35m²(étage)
 - Salle de réunion : 36m²



Atouts :
 En plein cœur de bourg / bien visible depuis les rues /
 liaison directe avec l'école

Faiblesses :
 Surface médiathèque un peu juste hors étage ? / coût /
 extension future possible ?

MERVILLE-FRANCEVILLE-PLAGE

Extension et rénovation de l'école de voile et du restaurant

L'école de voile et le restaurant actuels ne sont plus adaptés aux nouveaux usages et au développement de ces activités. Actuellement, l'entrée du bâtiment est peu lisible et les flux du restaurant, de l'école de voile et du club nautique circulent par un hall d'accueil contraint et contraignant.

Plusieurs dysfonctionnements sont visibles du fait de cette configuration : un espace d'accueil peu commode desservant les flux du restaurant (réserve, accueil clients, sanitaires etc.), une cuisine trop petite insérée entre l'accueil et le restaurant, une entrée pour l'école de voile et le club nautique peu lisible, un partage de salle entre l'école de voile et le club nautique qui ne permet pas de développer les activités de chacune de ces entités et un manque d'espace de stockage.

L'étude du CAUE a pour objectif de restructurer l'arrivée sur le site en dissociant les entrées des différentes activités déjà présentes dans le bâtiment et d'offrir des surfaces supplémentaires à chacune des entités pour y développer ses activités. Plusieurs hypothèses ont été proposées pour en mesurer les atouts ou faiblesses en termes de fonctionnalité. Une procédure de sélection de maîtrise d'œuvre va être lancée début juin.



L'EXTÉRIEUR

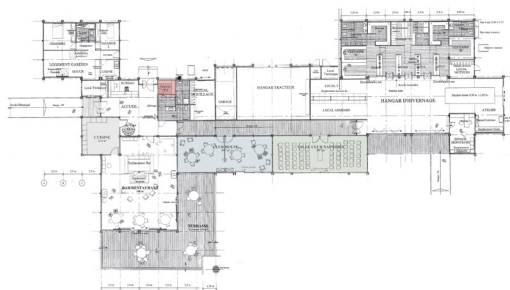
LA PROPOSITION RETENUE



OPTION 1



OPTION 2



SIVOS ABC / ANISY

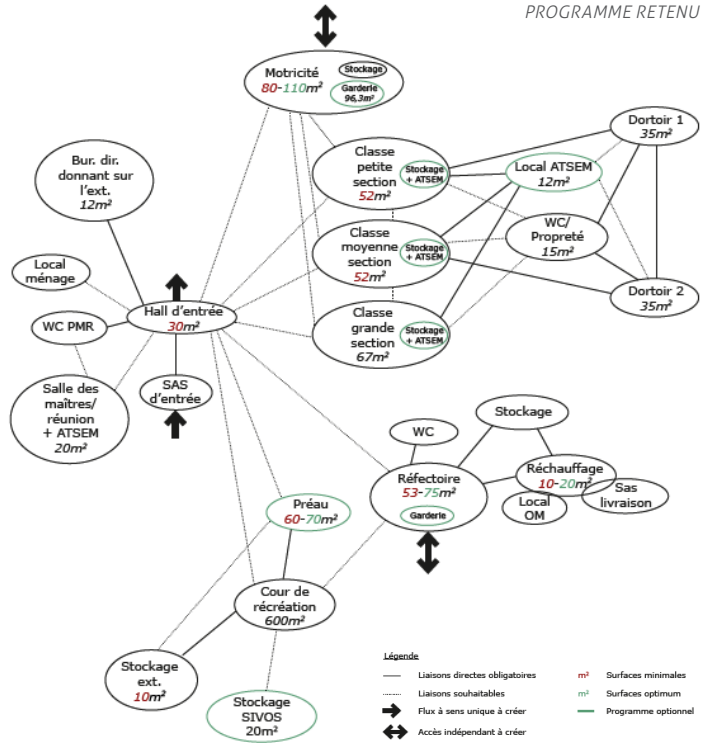
Rénovation et extension pour le projet d'école maternelle

Le SIVOS ABC, Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire en charge de la gestion des trois sites scolaires d'Anisy, de Basly et de Colomby-Anguery, souhaite réaliser un regroupement sur deux des sites existants. L'objectif est de faciliter la gestion globale et de minimiser les frais de fonctionnement de leurs établissements scolaires.

L'actuelle école d'Anisy héberge l'école primaire. Le CAUE a accompagné la commune dans la rédaction du cahier des charges et du dossier de consultation pour réaffecter ce site en école maternelle de trois classes.

Le bâtiment initial a été construit dans les années 50. Il fera l'objet d'une rénovation thermique à l'issue d'un diagnostic réalisé par le SDEC. Certains espaces seront mutualisés afin d'accueillir un local ATSEM et une garderie notamment. Le réfectoire sera agrandi afin de réduire le nombre de services quotidiens.

PROGRAMME RETENU

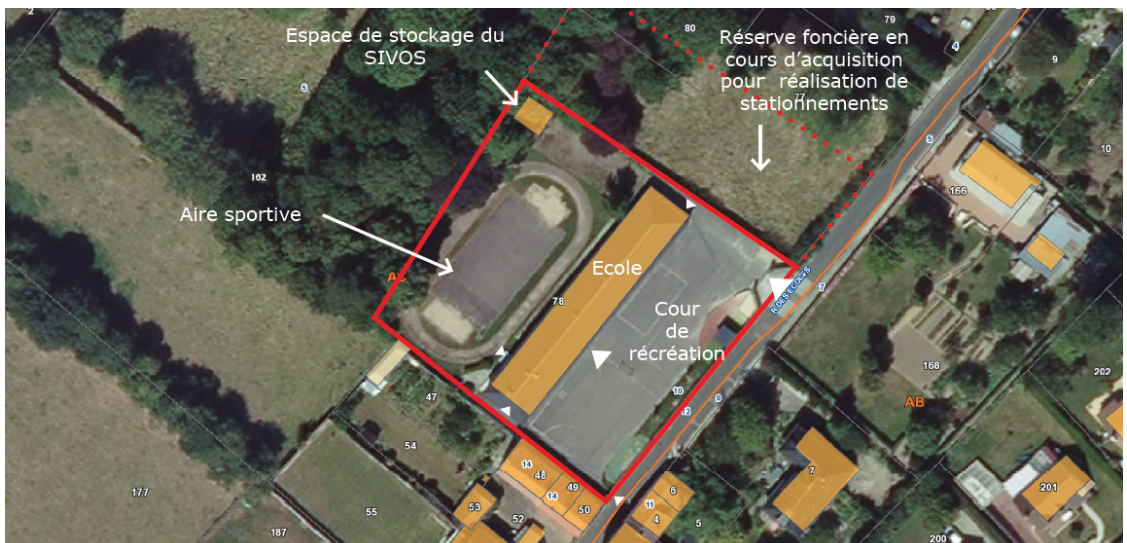


LE RÉFECTOIRE



FAÇADE NORD-OUEST ET COUR ARRIÈRE

VUE AÉRIENNE ÉTAT EXISTANT



Le CAUE du Calvados propose ses compétences en matière de planification et d'urbanisme réglementaire et opérationnel à l'ensemble des collectivités du département. Le CAUE apporte son assistance pour guider les élus dans l'élaboration, l'évolution et l'application de leurs documents d'urbanisme : schémas de cohérence territoriale (SCoT), plans locaux d'urbanisme communaux (PLU) ou intercommunaux, (PLUi) et carte communale.

Les conseils portent aussi bien sur les procédures, les enjeux et les stratégies d'aménagement, que sur l'aspect qualitatif de l'élaboration des documents et l'organisation de la concertation. L'accompagnement aux collectivités pour le lancement de leurs PLU intercommunaux, amorcé depuis plusieurs années, se confirme en fin d'année 2020.

Le CAUE assure également un accompagnement pour la réalisation des opérations d'urbanisme. Il conseille les collectivités dans leurs décisions liées à l'aménagement du territoire et au développement local.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers montrant la diversité des interventions du CAUE.

Accompagnements longs

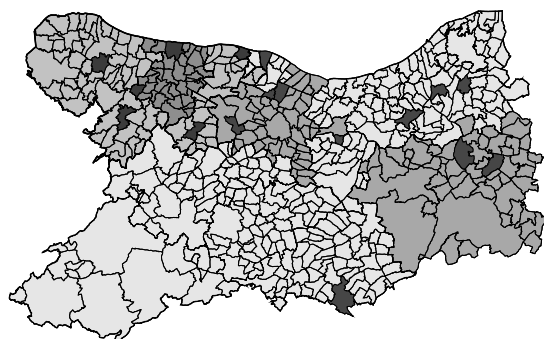
Le pôle urbanisme du CAUE du Calvados est amené à suivre des dossiers sur plusieurs années, tels que des Zones d'Aménagement Concertées.

Ces accompagnements longs demandent beaucoup de concertation avec les partenaires et également au sein même de la maîtrise d'ouvrage. Ces implications sont donc très irrégulières d'une année sur l'autre.

LES DOSSIERS À ACCOMPAGNEMENT LONG

2

| Les Batteries de Longues-sur-Mer |
| ZAC de Mathieu |



LES NOUVELLES DEMANDES

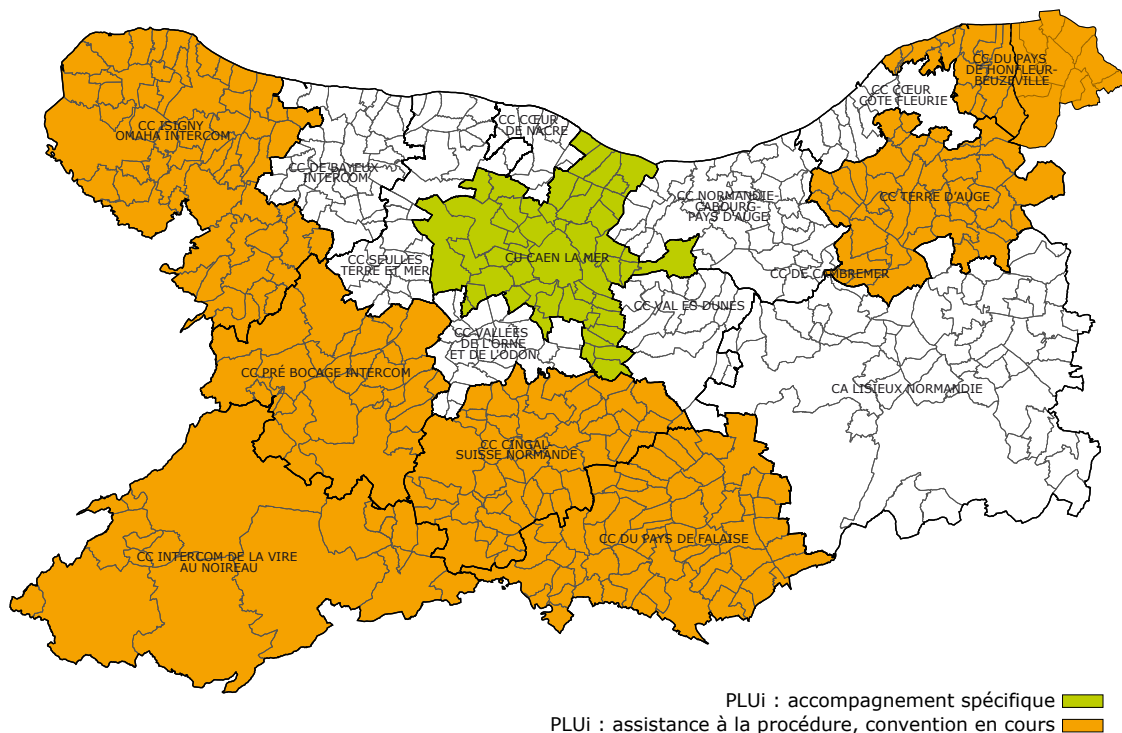
42

LES CONSEILS RENDUS

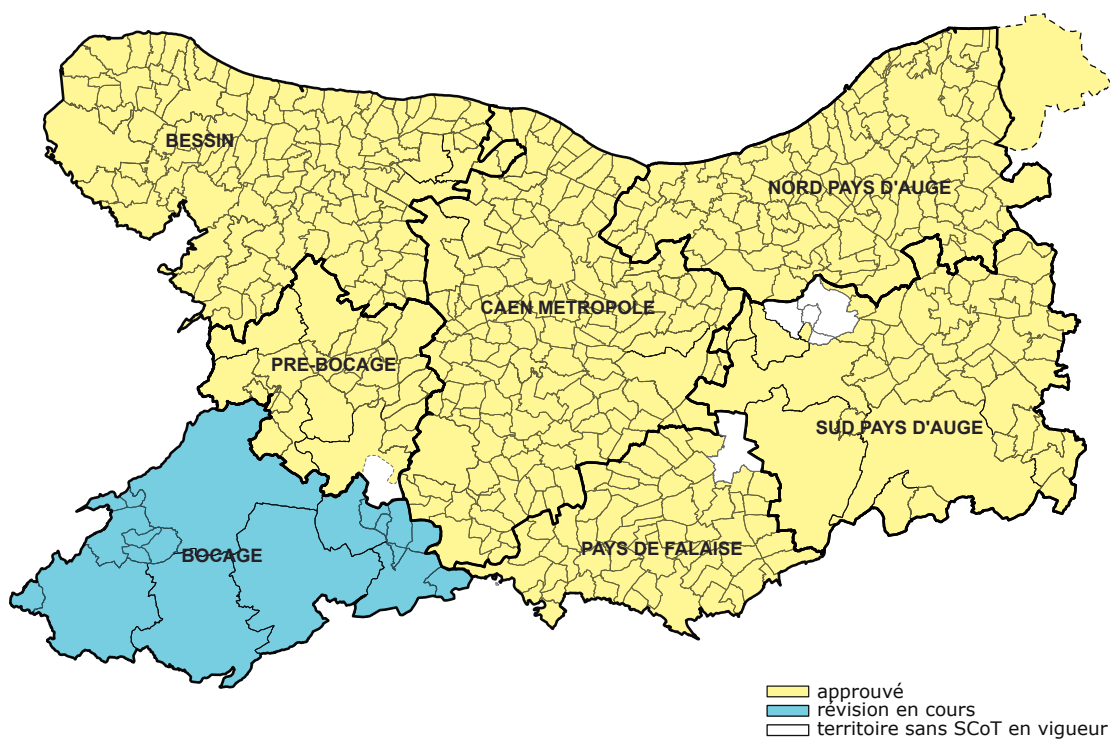
28

| ANISY – Évolution PLU communal/ projets d'équipements | AUBIGNY – Question sur un ER | BAYEUX-INTERCOM – Aménagement du bourg de Longue-sur-Mer et alentours | BEAUFOUR-DRUVAL – Question sur PLUi (prise de compétence par la CDC NCPA) | BEAUMONT-EN-AUGE – Accompagnement sur urbanisme opérationnel | BERNIÈRES-SUR-MER – Délibération DPU | CAEN-LA-MER – Atlas des formes urbaines | CAMPIGNY – Intégration lotissement privé Hameau des Ormes | CONSEIL DÉPARTEMENTAL – Devenir du collège de Port-en-Bessin | GRAYE-SUR-MER – Opération d'urbanisme | HAMDAL LOUISE – Prise en compte de la biodiversité dans les PLUi | LA HOGUETTE – Projet d'extension urbaine et liaison | LISIEUX-NORMANDIE – Question sur révision allégée du PLUi – Demande d'information sur DIA + DPU – Aménagement zone N du PLU à Glos – OAP Cité jardin à Saint-Désir | PAYSAGE DE FRANCE – Avis covisibilité parcelle AB234 Château de Balleroy | PONT-L'ÉVÊQUE – Reconversion site de l'hôpital | SAINT-MANVIEU-NORREY – Question sur ER (emplacement réservé) – Lotissement aéronautique | SAINT-PAIR – Réunion de conciliation sur refus arrêt PLU | SCOT BESSIN – Modification de la Loi Elan | TILLY-SUR-SEULLES – Demande d'avis sur projet découpage parcelles | TREVIÈRES – Règlement lotissement / PLUi | UAMC – Question minorité de blocage compétence Urba CDC – Question affichage des actes administratifs à la mairie |

Suivi des démarches : les PLU et les PLUi



État d'avancement des SCoT et rôle du CAUE



FLASH JURIDIQUE DU CAUE

Ordonnances du 17 juin 2020, en application de la loi ELAN de novembre 2018

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement des collectivités, le CAUE effectue une veille juridique et réalise, lors d'évolutions législatives ou réglementaires majeures (loi, décret, arrêté, ordonnance...), des flashs juridiques. Il s'agit de porter à la connaissance des élus et techniciens, les évolutions qui impacteront à court, moyen ou long terme, les règles en matière d'urbanisme.

Ces flashs prennent la forme de fiches succinctes. Ils comportent une mise en contexte, une synthèse des principales mesures à prendre en compte et les articles du Code de l'urbanisme qui s'en trouvent modifiés. Outre leur fonction de résumé pratique/efficace, ils proposent également des clés de lecture, ainsi que, selon les situations, des explications au regard du contexte local.

Le flash juridique de septembre 2020 portait sur deux ordonnances, adoptées en application de la loi ELAN (Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) de novembre 2018 :

- l'ordonnance n°2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale, qui modifiait notamment le contenu et la définition du périmètre des SCOT ;

- l'ordonnance n°2020-745 du 17 juin 2020 relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme, qui impliquait une évolution des rapports juridiques entre certains documents d'urbanisme.

FLASH juridique du CAUE

septembre 2020

14

Calvados

Clau.e

Ordonnance n° 2020-744 du 17 juin 2020 relative à la modernisation des schémas de cohérence territoriale

Ordonnance n° 2020-745 du 17 juin 2020 relative à la rationalisation de la hiérarchie des normes applicable aux documents d'urbanisme

Le gouvernement a adopté deux ordonnances n° 2020-744 et 2020-745 du 17 juin 2020, en application de l'article 46 de la loi ELAN (Loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique) du 23 novembre 2018. Ces ordonnances visent à rationaliser et simplifier l'articulation des documents d'urbanisme.

Elles sont le résultat d'une concertation qui s'est tenue entre mars et novembre 2019, au travers d'ateliers thématiques et via la plateforme «Planiflons nos territoires ensemble».

UN SCOT ÉLARGI ET MODERNISÉ

L'ordonnance n°2020-744 modifie le contenu et le périmètre du SCOT pour tenir compte de la création des schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) et du développement des PLU.

Cette modernisation vise à donner plus de cohérence au SCOT parmi les différents documents de l'aménagement du territoire et à rendre plus lisible le projet stratégique du document. Il vise également à faciliter la mise en œuvre du projet territorial et le passage à l'action.

LE PÉRIMÈTRE

Le périmètre du SCOT est élargi au bassin d'emploi, au lieu de bassin de vie (art. L. 143-3 du code de l'urbanisme).

Le document doit donc prendre en compte :

- les déplacements et modes de vie quotidiens du bassin d'emploi
- les besoins de protection des espaces naturels et agricoles
- les besoins et usages des habitants en matières de logements, d'équipements, d'espaces verts, de services et d'emplois.

Cet élargissement renforce la prise en compte de la mobilité au sein du schéma.

Lorsque le périmètre coïncide avec celui d'un PLU, le bilan à 6 ans comporte un examen de l'opportunité d'élargir le périmètre et l'organe délibérant de l'EPCI doit débattre spécifiquement sur l'évolution du périmètre du schéma avant de décider son maintien en vigueur ou sa révision (art. L. 143-26 du code de l'urbanisme).

LE CONTENU

Cette modernisation entraîne beaucoup de changements dans le contenu des schémas :

- le rapport de présentation est supprimé

Le contenu de ce même rapport est renvoyé en annexe (diagnostic ; évaluation environnementale; justification des choix ; analyse de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers; justifications des objectifs chiffrés de la limitation de cette consommation)

- la justification de l'articulation du schéma avec les documents de rang supérieur est supprimée;

- le projet d'aménagement de développement durable (PADD) est remplacé par le projet d'aménagement stratégique (PAS), qui définit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire à un horizon de 20 ans (art. L. 141-3 du code de l'urbanisme).

Ce projet d'aménagement stratégique peut par ailleurs tenir lieu de projet de territoire pour un pôle équilibré territorial et rural.

- le document d'orientation et d'objectifs (DOO) est restructuré autour de 5 sous-sections : 3 grandes thématiques (l'activité économique, le logement et la transition écologique) et 2 thématiques spécifiques liées aux enjeux territoriaux (les territoires concernés par la loi Montagne ou la loi Littoral) (art. L. 141-4 à L.141-14 du code de l'urbanisme)

- la mise en place d'un programme d'actions est possible pour accompagner la mise en œuvre du schéma et décliner les orientations et les objectifs dans les dispositifs contractuels (art. L. 141-19 du code de l'urbanisme)

LE RÔLE

Le SCOT peut désormais valoir plan climat-air-énergie (PCAET). Cela est possible seulement dans le cas où ce rapprochement suppose que tous les établissements de coopération intercommunale (EPCI) concernés délibèrent pour transférer la compétence de l'élaboration du PCAET au porteur de SCOT. (art. L. 141-19 à L.141-19 du code de l'urbanisme)

Le rôle du SCOT se trouve élargi et renforcé dans la transition écologique.

L'APPLICATION

Ces dispositions sont applicables aux SCOT dont l'élaboration ou la révision est engagée à compter du 1^{er} avril 2021.

Des mesures transitoires sont mises en place également pour les schémas en cours d'élaboration ou de révision, si les collectivités souhaitent opter pour la révision ou l'élaboration du schéma sous le nouveau format, tant que le projet n'a pas été arrêté, et à la condition que le schéma entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

POINT DE VUE DU CAUE

Suite à l'élargissement du périmètre du SCOT au bassin d'emploi, les périmètres des SCOT couvrant le territoire du Calvados seront probablement questionnés. Actuellement, dans le département, on compte 7 SCOT contrairement aux 5 bassins d'emploi selon Pôle Emploi (Caen, Bayeux, Falaise, Lisieux et Vire). Il paraît important de noter que le terme de bassin d'emploi n'a pas de définition clairement énoncée par l'INSEE, il s'agit d'un terme encore flou.

Par ailleurs, en raison de l'évolution du contenu des SCOT (rapport de présentation supprimé, PADD remplacé par PAS, DOO restructuré, etc.), tout changement de périmètre engendrera également la refonte complète du document.

Les collectivités, qui le souhaitent, peuvent transférer la compétence PCAET aux porteurs de SCOT et renforcer la prise en compte de la transition écologique dans leurs documents d'urbanisme.

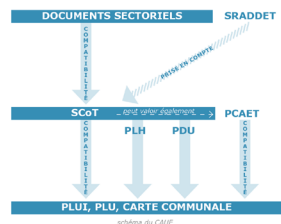
LA HIÉRARCHIE DES NORMES

Les documents d'urbanisme doivent respecter les orientations d'autres documents dits de rang supérieur. L'ordonnance n° 2020-745 modifie ces liens hiérarchiques entre les différents documents.

LES LIENS HIÉRARCHIQUES

Les liens de prise en compte entre les documents d'urbanisme sont remplacés par des liens de compatibilité. Sauf le cas de SRADDET, où le lien de prise en compte est maintenu, à l'égard de son caractère récent. Ce dernier est également maintenu pour les programmes d'équipement.

Le rôle du SCOT se trouve donc renforcé dans la hiérarchie des normes, comme document intégrateur des politiques sectorielles ayant un rôle en urbanisme.



Le SCOT doit être compatible avec les différents documents sectoriels :

- le schéma régional de cohérence écologique (SRCE) ;
- le schéma régional des carrières ;
- les lois littoral et montagne ;
- les règles générales de schémas régionaux d'aménagement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ;
- les chartes des parcs naturels régionaux (PNR) ;
- les objectifs de protection et les orientations des chartes des parcs nationaux (PNR) ;
- les objectifs des schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) ;
- les objectifs des plans de gestion des risques d'inondation (PGRI) ;
- les dispositions particulières aux zones de bruit des aéroports ;
- les objectifs et dispositions des documents stratégiques de façade ou de bassin maritime ;
- le schéma régional de l'habitat et de l'hébergement ;
- d'autres documents spécifiques à certaines régions listés à l'art. L. 131-1 du code de l'urbanisme.

Les PLU doivent donc être compatibles «qu'avec» le SCOT.

En revanche certains liens d'opposabilité seront supprimés avec :

- les chartes de développement de pays ;
- les schémas départementaux de l'accès à la ressource forestière (SDARF) ;
- les schémas régionaux de développement de l'aquaculture marine (SRDAM) ;
- les directives territoriales d'aménagement (DTA) approuvées avant le 13 juillet 2010.

LE DÉLAI DE MISE EN COMPATIBILITÉ

La compatibilité des documents d'urbanisme avec les documents sectoriels devra être examinée tous les 3 ans. Ainsi les collectivités pourront les mettre en compatibilité avec les documents sectoriels évolués une seule fois. Cette mise en compatibilité pourra être effectuée selon les règles de modification simplifiée.

À l'exception du PLU qui doit être mis en compatibilité avec le SCOT dans un délai d'un an.

LA NOTE D'ENJEUX

Les porteurs de SCOT et PLU auront la possibilité de solliciter le préfet de leur département afin qu'il leur transmette un exposé décrivant les enjeux sur le territoire. Le document d'urbanisme en cours d'élaboration ou modification doit donc traduire ces enjeux.

Cette pratique permettra une meilleure compatibilité des documents d'urbanisme avec les documents de rang supérieur et renforcera le dialogue entre l'Etat et les collectivités en amont du travail sur les documents en question.

L'APPLICATION

Ces dispositions sont applicables aux SCOT, aux PLU et aux documents en cours d'élaboration ou de révision, si les collectivités souhaitent opter pour la révision ou l'élaboration du document sous le nouveau format, tant que le projet n'a pas été arrêté, et à la condition que le document entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

Des mesures transitoires sont mises en place également pour les schémas en cours d'élaboration ou de révision, si les collectivités souhaitent opter pour la révision ou l'élaboration du document sous le nouveau format, tant que le projet n'a pas été arrêté, et à la condition que le document entre en vigueur à compter du 1^{er} avril 2021.

POINT DE VUE DU CAUE

Le passage du lien de «prise en compte» à la «compatibilité» entre le SCOT et les documents sectoriels peut être difficile, sachant que les documents sectoriels étaient conçus pour une «prise en compte». De plus, il s'agit de documents monothématiques, donc très détaillés et pointus dans leur sujet, dont la compatibilité avec un document transversal comme le SCOT peut s'avérer compliquée.

Il faut noter également que le délai de mise en compatibilité est réduit de 5 à 3 ans, et ce délai est de 1 an pour le PLU.

COLOMBELLES

Stratégie urbaine et aménagement de la rue Jean Jaurès

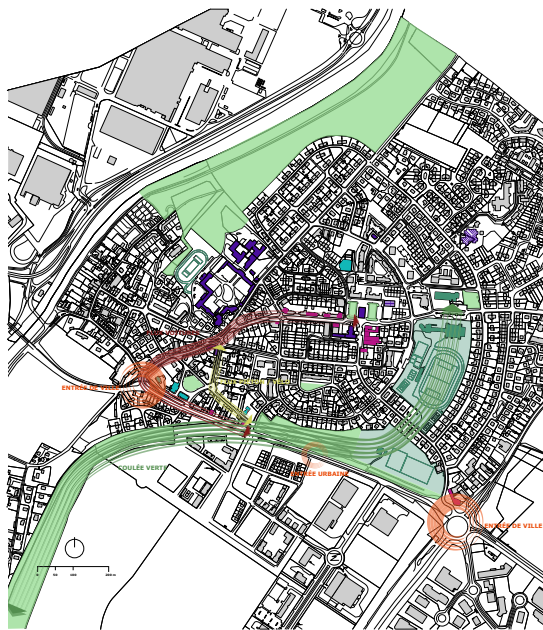
La commune a pris contact avec le CAUE afin de mener une réflexion globale sur la stratégie urbaine à adopter suite à plusieurs études en cours, notamment la requalification de la rue Jean Jaurès, l'aménagement du Lot 5 de la ZAC Jean Jaurès et d'autres, comme l'étude lancées par la commune sur le schéma directeur des salles communales.

Le CAUE (par un travail en collaboration entre les trois pôles architecture, paysage et urbanisme) a mené un diagnostic, tout en intégrant les études en cours dans la réflexion, afin de mettre en place une stratégie urbaine cohérente à développer sur le long terme.

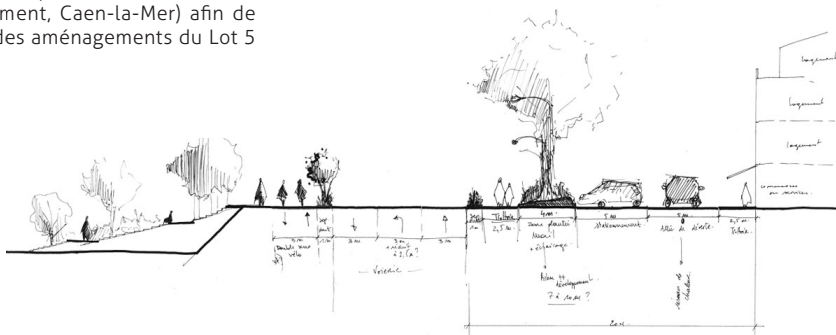
Plusieurs problématiques ont été identifiées notamment, une urbanisation existante qui ne favorise pas la perméabilité et les liens entre le centre et le nouveau quartier en développement de la ZAC Jean Jaurès.

Le CAUE a ainsi établi une carte d'enjeux (hiérarchiser les voies de circulation, organiser la mobilité, affirmer et requalifier les entrées de ville). Cette réflexion comprenait également une proposition pour la restructuration du Lot 5 de la ZAC Jean Jaurès comme « pivot » à mettre en cohérence avec le reste de la ZAC, le centre-ville et les équipements culturels et sportifs et pour la requalification de la rue Jean Jaurès. Ceci afin de permettre une meilleure répartition des usages (circulation de voiture, stationnement, piéton, vélo, commerce en rez-de-chaussée) et qu'elle joue un rôle de couture entre la ZAC et le centre de Colombelles.

Suite à cette étude, le CAUE accompagne la commune aux ateliers de travail mis en place avec les autres acteurs (Normandie Aménagement, Caen-la-Mer) afin de déterminer le projet définitif des aménagements du Lot 5 et de la rue Jean Jaurès.



CARTE D'ENJEUX



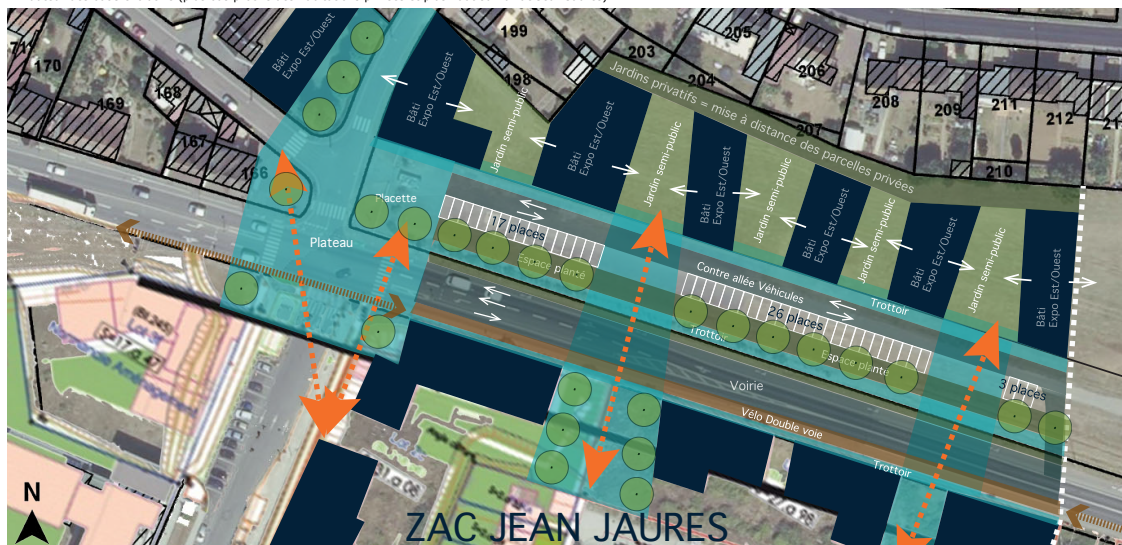
COUPE SUR LA RUE JEAN JAURÈS

L'ÎLOT N°5

- > Proposer des transversalités Nord/Sud pour les déplacements piétons et créer des connexions entre le Lot 5 et la ZAC.
- > Regrouper les stationnements sur l'avant des fronts bâtis.
- > Proposer un réel aménagement de la rue Jean Jaurès de front bâti à front bâti (envir. 27m de largeur), avec une hiérarchisation des usages
- > Offrir des jardins aux logements du RDC.

REMARQUES :

- > Bâts exposés Est/Ouest (meilleure exposition)
- > Jardin semi-publics mieux exposés, fermé la nuit = sécurisation
- > Hauteur des bâts évolutive (plus bas proche des habitations privées et plus haut sur la rue Jean Jaurès).



LONGUES-SUR-MER

Étude d'aménagement du cœur de bourg

En 2020, le CAUE du Calvados a poursuivi son accompagnement auprès de la commune de Longues via la communauté de communes de Bayeux Intercom. Le centre bourg de Longues-sur-Mer est une zone stratégique du fait du réaménagement du site des batteries, de l'urbanisation de la zone 1AU du PLUI et des réflexions initiales concernant la valorisation des commerces et de l'intégration des stationnements pour les camping-cars.

L'objectif de la mission a été d'échanger avec les différents porteurs de projets afin d'intégrer à la réflexion d'aménagement du centre bourg des enjeux de mobilité, de qualité urbaine et des enjeux supra-communaux.

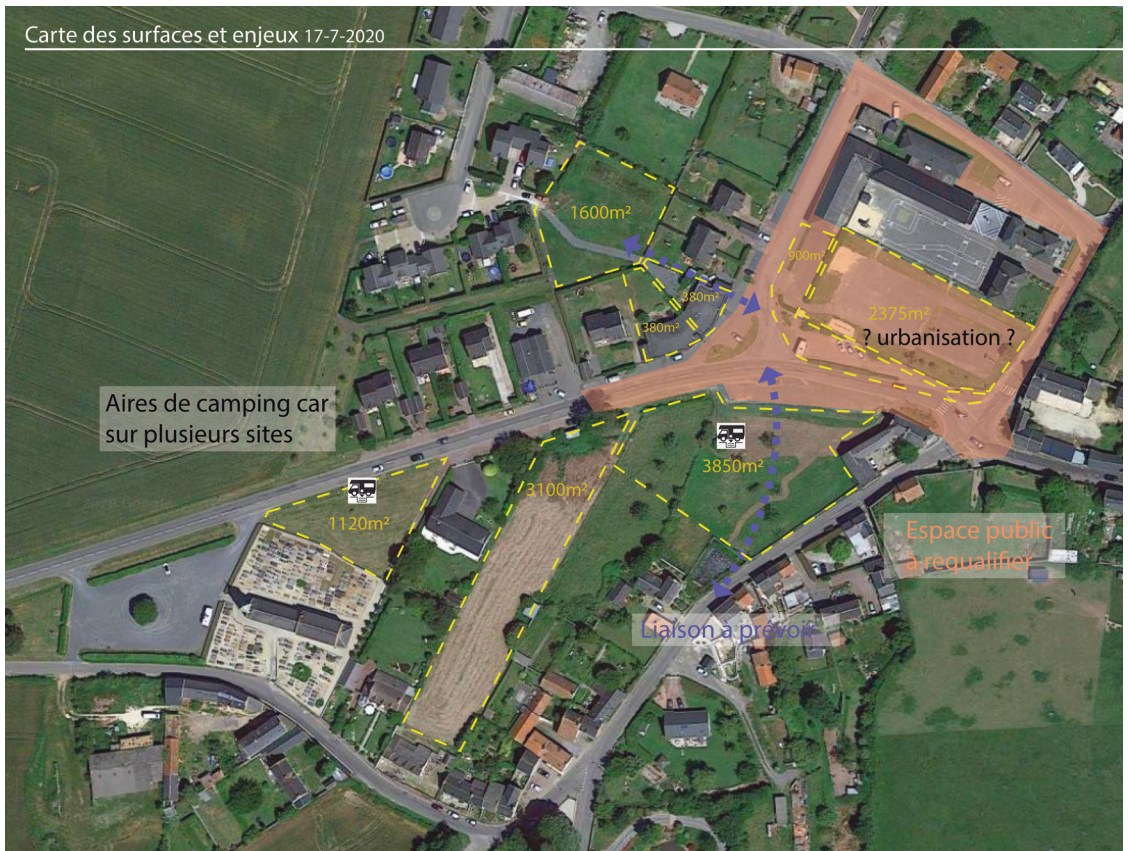


LE TERRAIN COMMUNAL À REQUALIFIER



LES ESPACES PUBLICS ET SEMI-PUBLICS DU CENTRE-BOURG

Carte des surfaces et enjeux 17-7-2020



En matière de paysage, le conseil aux collectivités locales reste la mission prépondérante du CAUE du Calvados.

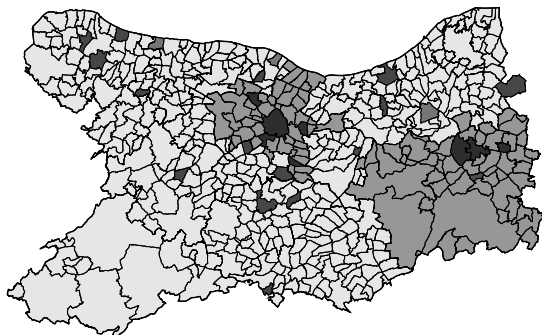
Elle permet tout d'abord aux élus locaux d'assurer dans de bonnes conditions leurs obligations de maîtres d'ouvrage public dans :

- l'approche de la faisabilité de leurs opérations d'aménagement,
- la définition de leurs besoins et de leurs attentes,
- l'aide à l'organisation des consultations des équipes de maîtrise d'œuvre compétentes parfois pluridisciplinaires pour la concrétisation de leurs projets.

Les missions de conseils confiées au CAUE sont autour de ces grandes thématiques :

- l'aménagement d'espaces publics : les places de centre bourg, la valorisation d'un patrimoine bâti, lavoirs, la requalification d'espaces urbains, la création de parcs ou d'arboretums, la création ou la mutation de cimetières, l'aménagement de stationnements, ...
- la requalification de traversées de bourgs, concernant l'ensemble du bourg sur des problématiques urbaines et paysagères,
- les études de grand paysage : l'élaboration d'une charte de qualité, d'identité des territoires et des paysages singuliers en Basse-Normandie, les réflexions sur la gestion et la fermeture des vallées, ...
- la gestion et l'entretien des grands espaces, le passage au zéro-phyto, la gestion différenciée, notamment dans le cadre de patrimoine bâti historique ou d'Espaces Naturels Sensibles (ENS),
- aide à la rédaction des dossiers de consultation, choix de la procédure d'attribution des marchés adaptée à la consultation.

Les pages suivantes présentent quelques dossiers démontrant la diversité des interventions du CAUE.



LES NOUVELLES DEMANDES

46

LES CONSEILS RENDUS

29

| AGY – Aménagement cimetière communal | AP-MA ARCHITECTURE – Informations haie bocagère | BASLY – Aménagement rue du Bac du Port et place | BONNEVILLE-LA-LOUVET – Projet d'aménagement du centre bourg | CAIRON – Mise en valeur du lavoir | CANTELOUP – Requalification cimetière communal | CASTINE-EN-PLAINE – Projet de city stade à Tilly-la-Campagne | COLLEVILLE-SUR-MER – Projet d'aménagement centre de Colleville | CONSEIL DÉPARTEMENTAL – Requalification du parc de l'Hôtel du Département | DOZULÉ – Aménagement voirie faubourg de la Couperée | FIRFOL – Plantation haie champêtre | FONTAINE-ÉTOUPEFOUR – Création d'un nouveau cimetière | FONTENAY-LE-MARMION – Étude complète des espaces verts | GIBERVILLE – Projet cœur de bourg | GONNEVILLE-SUR-MER – Aménagement cimetière communal | GOUVIX – Projet de réalisation parking près du cimetière | JVA ARCHITECTURE – Informations plantations | LISIEUX-NORMANDIE / INOLYA – Étude urbaine/paysagère Quartier du Campfranc à Lisieux | LONGUEVILLE – Remise en état du lavoir | LOUVIGNY – Aménagement bois communal | MESNIL-VILLEMENT – Travaux d'aménagement de la RD 167 au lieu-dit "Le Bateau" | PARTICULIER – Conseils pour une mare | SAINT-DÉSIR – Entrée cimetière rue d'Auge - Requalification cimetière la Pommeraye | SAINT-LAURENT-DE-CONDEL – Préconisations paysagères garage Tostain Philippe – Aménagement du bourg - Traversée de bourg – Réaménagement cœur de bourg | TRÉVIÈRES - Végétalisation des trottoirs pour appel à projets du Parc des Marais | VILLERS-BOCAGE – Aménagement entrée de ville par la RD675 |

PARTICIPATION À DES JURYS DE CONCOURS

1

| CAEN-LA-MER – Aménagement enceinte intérieure du château |

CAIRON

Préconisations d'aménagements des abords du lavoir et du Vey

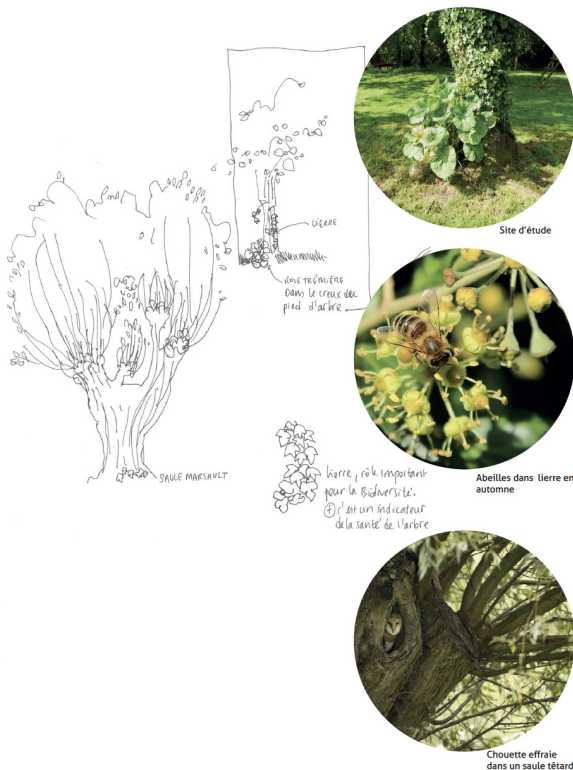
La commune possède un lavoir à ciel ouvert dans un espace arboré dédié à la promenade le long du cours d'eau le Vey. La commune souhaite replanter la haie existante longeant les terrains en aval du lavoir sur un linéaire de 800ml environ.

Le CAUE a été sollicité par la commune pour avoir un avis technique portant sur la replantation et la conservation de certains sujets dans la haie existante en amenant des préconisations d'aménagements paysagers.

La démarche du CAUE est de respecter ce lieu rural, porte d'entrée d'un espace naturel et préservé dessiné par le ruisseau et le chemin de la vierge qui le longe à travers les champs.

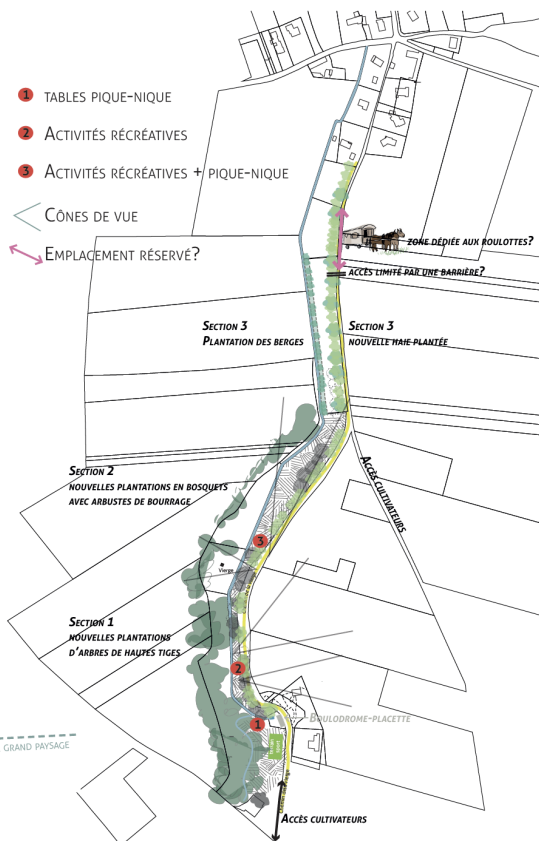
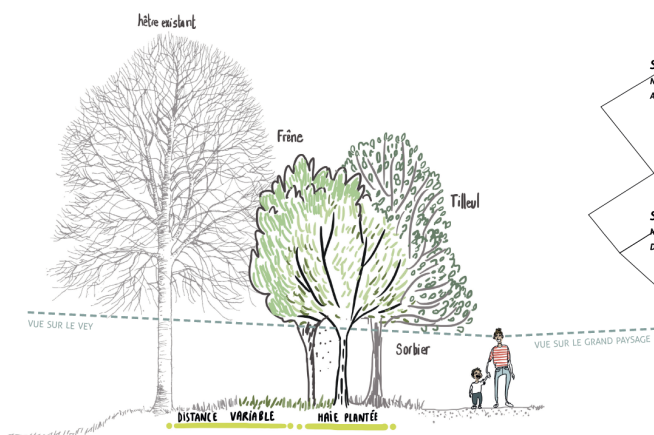
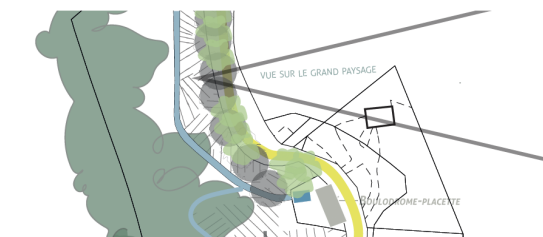
Les végétaux choisis sont des essences adaptées, locales, favorisant une diversité d'insectes et d'oiseaux par leurs floraisons et/ou fructifications.

PRINCIPAUX SUJETS RENCONTRÉS FAVORABLES À LA BIODIVERSITÉ



LE SITE

PRINCIPALES ORIENTATIONS DE PLANTATIONS ET D'AMÉNAGEMENT



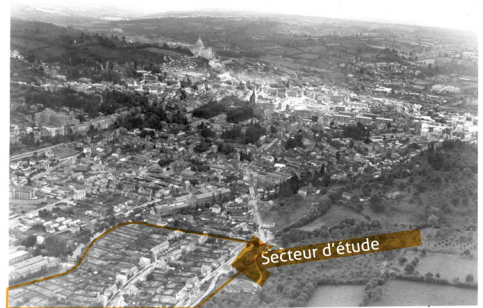
CC LISIEUX-NORMANDIE / INOLYA

Réflexion sur le projet du quartier "le Camp-Franc" à Lisieux

Inolya est propriétaire de cent pavillons anciens situés dans l'ancienne cité-jardin dans le quartier nord de Lisieux. Cet ensemble s'inscrit à proximité du périmètre de l'ANRU1. Les pavillons de la cité-jardin, bâtis dans les années 30, sont assez emblématiques. Malgré leur valeur à la fois patrimoniale et symbolique, ils ne répondent plus aux besoins des personnes âgées qui les occupent, ne correspondent plus nécessairement aux attentes des ménages en général et offrent une utilisation sous-optimale de l'espace.

Le bailleur social souhaite mener une réflexion sur deux îlots qui abritent encore des parcelles jardinées en longueur en retrait de la Touques, des venelles qui irriguent le quartier et un sentier boisé longeant la Touques. Inolya a souhaité un avis sur la programmation de deux îlots de démolition-reconstitution. Une première zone de reconstruction possible de 9.000 m² a donc été identifiée rue Ernest Manchon. Elle comprend 10 pavillons (5x2) et 7 parcelles de jardins. Une deuxième, qui représente 8 logements individuels des années 30 et 8 parcelles de jardins sur environ 3.600 m²

En matière de reconstitution, l'ambition est de produire une quarantaine de nouveaux logements pour dix-huit logements déconstruits. Le souhait est de mener une réflexion sur l'implantation et la forme urbaine, avec l'intégration du facteur inondabilité du secteur, l'intégration des logements dans leur contexte paysager et les besoins des habitants sur les espaces publics. Le CAUE apportera des propositions sur les préconisations urbaines et paysagères des îlots et des espaces publics.



VUE AÉRIENNE

INTÉGRATION DE LA ZONE BOISÉE DANS LES JARDINS PRIVÉS

EXEMPLE DE CLÔTURE EN GABIONS

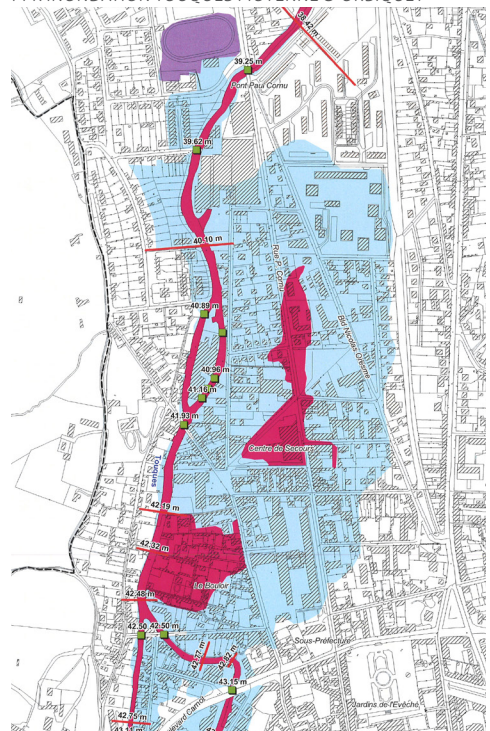


PRÉSENTATION DU CONTEXTE ET DES ENJEUX



- Logement Individuel (13)
- MG ou Maison Patio (5) (parcelle en longueur)
- Logement Intermédiaire (8)
- Voie partagée + gestion pluviale + stationnements
- Sentier piétonne
- Armature des îlots : gestion pluviale et plantation des fonds de parcelles
- Armature des îlots : plantation sur rue
- Espace ouvert polyvalent : stationnements, bus, cheminement sur la rue...
- Armature verte : gestion pluviale et espace récréatif ou de rencontre pour les habitants
- Lisière boisée en fond de parcelle pour gérer la limite privée-public

PPR INONDATION TOUQUES MOYENNE & ORBIQUET



- Zones par type
- bleu
 - bleu foncé
 - rouge
 - violet
 - 39.22 Cote maximale de la crue de référence (NGF IGN69)
 - Limites de commune

FONTENAY-LE-MARMION

Réflexion sur l'aménagement du futur parc communal, en lien avec la future médiathèque

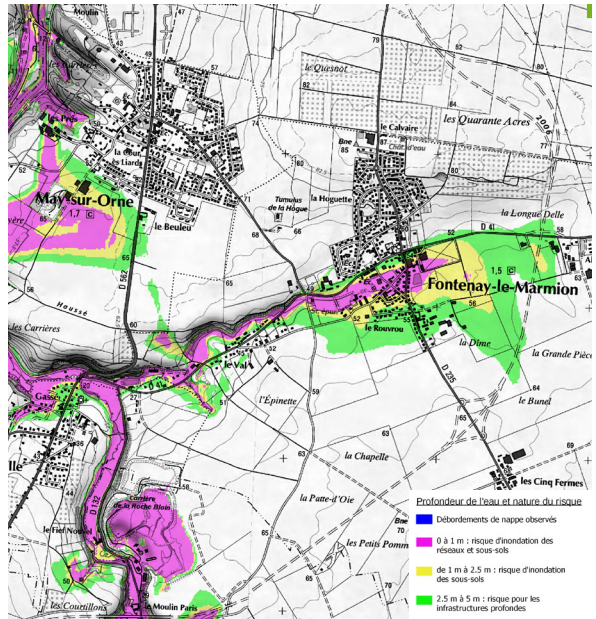
La commune a pris contact avec le CAUE afin de mener une réflexion sur l'aménagement du futur parc communal, en lien avec la future médiathèque.

Le futur parc prendra place à l'arrière de la salle multi-accueil et de l'école primaire. Un espace d'environ 2 ha est disponible pour répondre aux besoins de la commune : 10 pistes de pétanque (pour la future association de pétanque), des toilettes publiques, un espace libre/esplanade pour la fête annuelle communale (août), un espace convivial extérieur pour la médiathèque, un terrain multi-activités, un skatepark, des jeux pour petits et grands et entre 40 à 50 places de stationnement.

Le terrain est situé en point bas par rapport à l'ensemble de la commune. La présence de la nappe est comprise entre 0 et 1m, elle est donc affleurante (DREAL).

Selon l'Inventaire Régional des Zones Humides (DREAL), le terrain est un site fortement prédisposé à la présence de zone humide.

La problématique de l'eau et de sa gestion devra donc conduire la réflexion et l'aménagement de ce parc communal.



L'EXISTANT



RÉFÉRENCE - DANEMARK - SKATEPARK



HYPOTHÈSE D'AMÉNAGEMENT



SAINT-DÉSIR

Requalification et extension paysagère du cimetière de la Pommeraye et ses abords

Les élus de la commune souhaitent requalifier le cimetière existant autour de l'église de la Pommeraye ainsi que prévoir une extension du cimetière. L'église est en cours de restauration, une campagne participative de collecte de don a été lancée auprès de la Fondation du Patrimoine. Ce site est soutenu et animé par l'Association des Amis de l'église de la Pommeraye, contribuant à la sauvegarde de l'église Saint-Laurent de la Pommeraye et de son environnement.

Le CAUE a proposé, en concertation avec l'association et les élus de la commune, une étude de faisabilité pour l'aménagement du cimetière puis a rédigé un dossier de consultation pour recruter un paysagiste concepteur. Les objectifs étaient d'organiser un nouvel espace d'inhumation paysager, proposer un ou des modes cinéraires, faciliter l'entretien, tout en développant l'accueil de ce site et en conservant les qualités paysagères typiques du Pays d'Auge, notamment les abords de la mare communale.



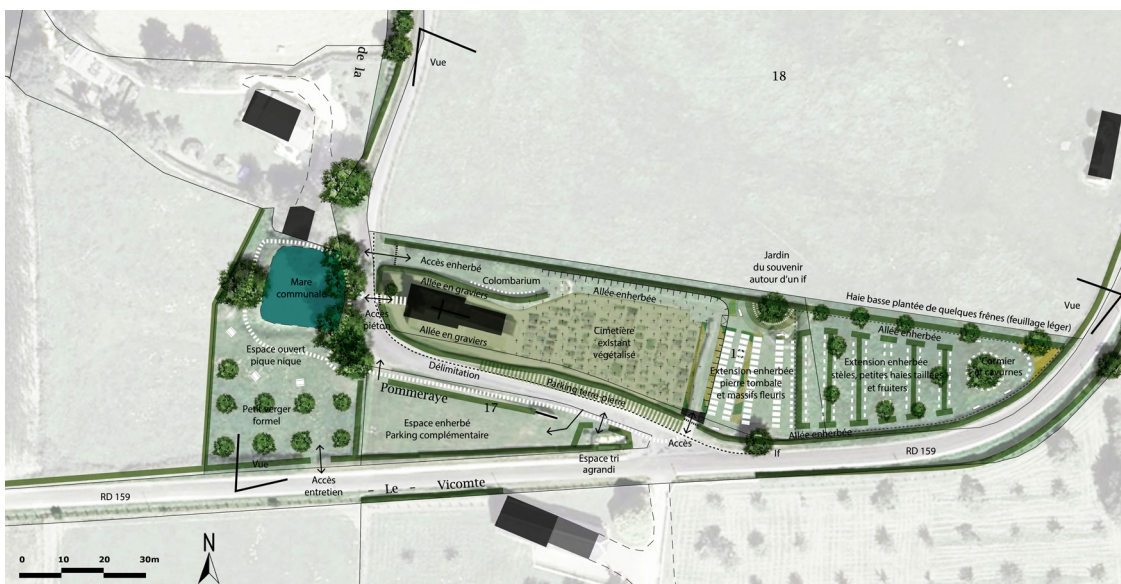
LA MARE À VALORISER



LE SITE PRÉVU POUR L'EXTENSION DU CIMETIÈRE



L'ÉGLISE SAINT-LAURENT DE LA POMMERAIE



PLAN PROPOSÉ PAR LE CAUE POUR L'AMÉNAGEMENT DU CIMETIÈRE - UNE PARTIE TRADITIONNELLE VÉGÉTALISÉE ET UN NOUVEL ESPACE PAYSAGER COMPOSÉ DE STÈLES ET DE CAVURNES

AMBIANCE DE PROJET - CRÉER DES CHAMBRES DE VERDURE POUR ACCUEILLIR DES STÈLES - DES CAVURNES DANS UN LIEU VERDOYANT - DES CHEMINEMENTS DOUX DANS LA PELOUSE



Accompagnement pour le "Recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage"

LANGRUNE-SUR-MER

Aménagement de la place du Six Juin et du front de mer

Les élus de la commune souhaitent que la vaste place du Six Juin, située sur le front de mer soit réaménagée afin de permettre aux habitants et aux promeneurs de s'y arrêter, de se détendre et de se divertir dans un cadre de qualité.

Après la réalisation d'une étude de faisabilité sur la place et le questionnement pour élargir le périmètre de réflexion prenant en compte l'ensemble du front de mer, le CAUE a accompagné les élus dans le recrutement d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage dans l'objectif de les aider à préparer un concours de Maîtrise d'œuvre et de disposer de plusieurs scénarii d'aménagement pour cet espace public central de la commune.

LA PLACE DU 6 JUIN AUJOURD'HUI



DÉFINITION DU PÉRIMÈTRE D'ÉTUDE POUR LA TRANCHE FERME D'AMÉNAGEMENT

3.2 LE PÉRIMÈTRE DE MAÎTRISE D'OEUVRE/TRANCHE FERME : LA PLACE DU SIX JUIN

Le périmètre d'étude global de l'opération compte 15 000 m² qui comprend la rue de la plage et l'accroche vers la promenade Aristide Briand, l'extrême nord de la rue de la mer, et le carrefour avec la RDS14 ainsi que le parking attenant, la place du Six Juin, centrale à l'opération, le stationnement le long de la RD 514 et la rue Général Leclerc et l'accès calle (hors travaux ?)

SECTEURS D'ÉTUDE

- Périmètre d'étude (environ 15 000 m²)
- Périmètre de travaux (environ 12 000 m²)
- 1. Rue de la plage (4 800m²)
- 2. Rue de la mer et parking (1 400 m²)
- 3. Place du Six Juin (3 800 m²)
- 4. Stationnement (2 000 m²)
- 5. Rue Général Leclerc et accès calle (3 000 m²) - hors travaux ?



Le thème de l'année, L'eau au cœur d'un territoire résilient

La gestion de l'eau sur notre territoire est à la fois un risque et une ressource, une contrainte et un atout ! C'est pourquoi cette année, nous avons abordé la question de l'eau au cœur d'un territoire résilient à travers les problématiques de changement climatique et de la transition écologique.

Un colloque a eu lieu le 24 septembre 2020 et un appel à idées a été lancé.

Colloque

- jeudi 24 septembre au Dôme
- 150 élus et professionnels
- retransmission en direct sur notre chaîne YouTube

Ce colloque a permis d'apporter des réponses concrètes pour faire de l'eau une source de développement et d'innovation afin d'anticiper les évolutions urbaines et paysagères qui seront induites par le changement climatique.

Sur une journée et sous le format de tables rondes et de retours d'expériences, les professionnels et élus ont pu aborder des questions fondamentales concernant le développement de notre territoire : comment le territoire s'est-il adapté par le passé ? A quels scénarios devra-t-il s'adapter à l'avenir ? Comment atténuer l'inondabilité ? Comment le paysage peut-il participer à la transition écologique ? Comment peut-on intégrer l'eau dans la conception d'une ville résiliente ?

Christian Piel, Directeur de l'Agence d'urbanisme et de paysage Urban Water spécialisée en hydrologie urbaine, était notre invité d'honneur. Nous remercions la Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Calvados, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie, le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat Normand, la Caisse Centrale de Réassurance, le Conservatoire du Littoral de Normandie, le Service Archéologie du Conseil Départemental du Calvados, les élus locaux et de nombreux concepteurs d'avoir apporté leur expertise et de nous avoir fait part de leur retour d'expériences.

Retrouvez l'intégralité de notre colloque sur notre chaîne YouTube !



Lancement de l'Appel à idée #4 « 2040, on se jette à l'eau ! De Deauville à Pont l'Évêque, l'eau au cœur d'un territoire résilient »

- lancement en octobre 2020
- 130 professionnels inscrits, 33 participants, 22 sélectionnés
- jury prévu en septembre 2021

Comment adapter nos habitats ? Nos activités ? Comment appréhender la transformation du paysage d'ici 2040 avec une montée des eaux sur le littoral, les marais, les vallées et les zones fortement urbanisées ? Ce sont les problématiques posées par notre appel à idées cette année !

Professionnels, étudiants ou spécialistes dans les domaines de la construction, de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage, de l'écologie... se sont lancés dans un scénario d'une montée du niveau de la mer estimée entre +25/+30cm en 2040 et vont ainsi réfléchir à l'adaptation de notre territoire entre Deauville, Pont-l'Évêque et la basse Vallée de la Touques.

Comment adapterons et développerons-nous notre habitat existant, nos activités économiques ? Comment évoluera le paysage littoral où s'exerce une forte pression foncière ? Quelles seront les incidences sur les zones de marais et sur les vallées où l'activité agricole est encore préservée ?

Leur mission est de porter une attention toute particulière aux actions à mettre en place pour faciliter l'évolution de ce territoire : gestion de la ressource en eau, adaptation au milieu, modularité dans le temps, dynamique et cohérence du projet global, qualité d'articulation entre différentes activités économiques, qualité des espaces traités dans le paysage, capacité d'innovation et d'amélioration, impact écologique à moyen terme.



La promotion de la qualité architecturale, urbaine et paysagère

L'agenda 2020 reprend les principaux événements organisés par le CAUE du Calvados ou auxquels celui-ci participe.

Les expositions du CAUE, service de prêt gratuit

Le CAUE met à disposition des établissements scolaires, des médiathèques, des collectivités et des professionnels ses expositions thématiques issues de ses actions (Palmarès, Appel à idées, Concours photos).

Des fiches de prêt de chaque exposition ont été réalisées. Elles présentent l'exposition, sa composition, ses conditions de prêt et offrent quelques visuels.



Exemples de fiches

Un paysage est la « partie d'un pays que la nature présente à l'œil qui le regarde », c'est le cadre de notre existence quotidienne. À ce titre, il peut être l'objet d'une vision artistique. Le mot paysage a une infinité de sens propres et figurés. Il a une fonction de lieu de mémoire avec ses monuments, de lieu de curiosités naturelles (mont, rivière, carrière de pierre, ...), de lieu de patrimoine qui nous entoure (lavoirs, moulins, églises, maisons...). C'est un lieu infiniment culturel.

Chacun a sa propre sensibilité et sa propre perception de ce qu'est un paysage. C'est pourquoi le CAUE du Calvados a proposé à chacun de partager sur Instagram et/ou sur Facebook sa vision personnelle du paysage perçu directement depuis son lieu de vie, de sa fenêtre, de son jardin ou dans un rayon d'un kilomètre autour de son domicile.

Rendez-vous en 2021 pour l'annonce des résultats !

CONCOURS PHOTO « VIVRE ENSEMBLE » REMISE DE PRIX ET EXPOSITION

En 2019, les résultats du concours photo ont été dévoilés. En 2020, la brochure a été publiée et l'exposition du concours photo « Vivre ensemble » a été créée.



L'exposition à la médiathèque de Lisieux

Les concours photo

LANCEMENT DU CONCOURS #MONPAYSAGE CONFINÉ CONCOURS PHOTO SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- lancement en novembre 2020
- 138 clichés
- plus de 130 photographes amateurs et professionnels

Que voyez-vous de votre fenêtre ?
 Quel paysage vous entoure ?
 (Re)Faites connaissance avec l'identité paysagère du Calvados...



Durant la seconde période de confinement, le CAUE du Calvados a proposé un concours photos #Monpaysageconfiné via les réseaux sociaux sur la perception du paysage du quotidien. Même si l'on est confiné, le paysage est partout...



La publication

Celle-ci devait avoir lieu sur cette même année avec la cérémonie de remise des prix. Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, l'exposition a été reportée à deux reprises en mars puis en octobre. Finalement, elle s'est déroulée du 13 janvier au 27 février 2021 à la Médiathèque André Malraux à Lisieux. À cette occasion, ce sont 51 clichés réalisés par des photographes professionnels ou amateurs qui ont été exposés. Cet évènement a permis de mettre en avant des photos représentant les notions de convivialité, de partage et rencontre, d'environnement, d'espace de vie, de lien social, de communauté, de dialogue et de citoyenneté sur le territoire du Calvados.

Appels à idées

SILVER HABITAT, IMAGINER LES LIEUX DE VIE DES SÉNIORS DE DEMAIN

- 5 sites normands
- 36 équipes pluridisciplinaires
- 8 dans le Calvados
- 1,5 jours de formation pour les candidats
- jury départemental : 16 juin 2020 à Saint-Contest
- jury régional : 24 juin 2020 à Rouen
- 1 publication et 1 exposition

L'enjeu de cet appel à idées organisé par la CARSAT en partenariat avec les 5 CAUE de Normandie était de chercher des solutions à la problématique du bien vieillir à travers un lieu de vie qui soit une alternative à l'EHPAD. En effet, l'offre actuelle ne correspond pas aux aspirations des seniors de demain. Comment faire ? L'idée a été de mobiliser des équipes pluridisciplinaires afin de maximiser l'originalité et la pertinence des réponses par le croisement des savoirs et des compétences.

Les 5 sites ont été proposés aux candidats : Lisieux pour le Calvados, Bois-Guillaume en Seine-Maritime, Écouché-les-Vallées dans l'Orne, Annoville dans la Manche, Saint-André-de-l'Eure dans l'Eure.



Premier prix départemental Calvados - Un autre chez soi

Les 22 et 23 novembre 2019, les candidats ont bénéficié d'une passionnante journée de formation théorique puis d'une demi-journée sur site, ce qui a donné le coup d'envoi de l'appel à idées. Au total 36 équipes pluridisciplinaires

ont fait une proposition de projet sur le site leur ayant été attribué. 8 équipes ont répondu positivement sur le site de Lisieux, avec une grande diversité et richesse de réponses.

Le 11 mars, un comité technique interdépartemental s'est réuni afin d'analyser les différentes propositions de l'ensemble des 36 candidatures. Un premier jury s'est ensuite tenu dans chaque département afin de déterminer un premier prix départemental et 2 mentions. Celui du Calvados a eu lieu le 16 juin 2020 et a récompensé le projet « Un autre chez soi » pour la pertinence et l'adéquation du projet avec le site et ses enjeux, « Vill'âge » et « Trait d'union » pour leurs aspects innovants, que ce soit en terme de démarche participative ou en matière d'architecture modulable. Ces projets sélectionnés ont fait partie de la sélection présentée pour le prix régional.

Le 24 juin 2020, le jury régional a désigné « Coopains du jardin » (76) en tant que premier prix régional pour ses caractéristiques de coopérative, « Les Cadolles d'Annoville » (50) et « Vill'âge » (14) en tant que mentions. L'accroche territoriale et évolutive de l'un et l'aspect participatif de l'autre ont principalement retenu l'attention du jury.

La remise des prix a eu lieu le 30 novembre. Au total, 7 récompenses ont été remises : 5 prix départementaux et 1 prix régional. Un ouvrage de valorisation des projets sera publié en 2021. Les projets détaillés seront accessibles en ligne.

« UNE ÉGLISE, UN POTENTIEL... QUEL PROJET ? RESTAURER, PARTAGER, RECONVERTIR » - PUBLICATION DES ACTES

- Édités en février 2020

Face à un nombre croissant de demandes et d'interrogations des communes, et dans une réorganisation territoriale en renouvellement, notamment avec le mouvement de création de communes nouvelles, nous avons produit les actes du colloque « Une église, un potentiel... Quel projet ? » afin d'apporter un nouvel éclairage sur le devenir des églises de notre département.

Nous avons traité la question du devenir des églises de manière transversale et globale, en abordant sans tabou et de la manière la plus objective possible l'ensemble des questions qui se posent sur ce patrimoine.

Les actes du colloque « Une église, un potentiel... quel projet ? » sont disponibles au format papier sur demande auprès du CAUE, mais également en PDF sur notre site Internet www.caue14.fr.

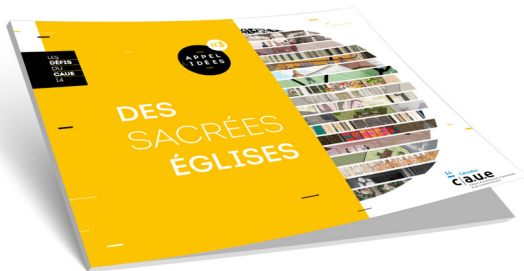


La publication des actes

APPEL À IDÉES #3 « DES SACRÉES ÉGLISES, VERS UNE RÉUTILISATION DES ÉGLISES »

- 3 types de nouveaux usages explorés
- 12 candidatures
- 2 lauréats, pas de prix sur le site C
- jury le 14 janvier 2020
- 1 publication
- exposition au Pavillon du 26 août au 11 octobre 2020

En 2019, le CAUE du Calvados a lancé son troisième appel à idées « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises ». Il permettait à un large panel de candidats de relever le défi fixé par le CAUE, à savoir répondre à la question du devenir des églises, en proposant de repenser un ou des programmes peu communs dans ces bâtiments à l'architecture atypique.



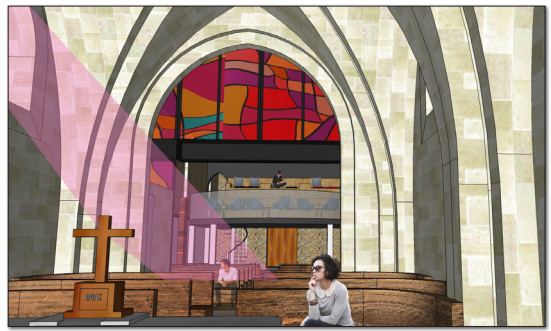
La brochure

Cet appel à idées proposait de réfléchir sur trois programmes correspondant à trois sites très différents :

- des usages partagés dans l'église de Grisy : mutualisation religieuse et socio-culturelle. Il s'agissait de penser une modularité et une flexibilité de l'architecture et du mobilier afin de faciliter une multitude d'usages définis par le programme ;
- un pôle de santé dans l'église de Trouville-sur-Mer : transformation architecturale intérieure et modification mineure sur l'enveloppe extérieure. Il s'agissait d'accueillir des professionnels de santé et leur patientèle dans des conditions adaptées sans modifier de façon trop importante l'aspect extérieur du monument ;
- un programme touristique dans l'église de Benerville-sur-Mer : transformation architecturale majeure avec extension. Il s'agissait d'accueillir un point d'accueil touristique (restauration, information touristique...) en autorisant une modification importante du monument et une possible extension.

Douze projets ont été présentés à un jury de professionnels le 14 janvier 2020. Deux lauréats ont été désignés par le jury, qui a également attribué deux mentions.

Le prix du SITE A, usages partagés, est remporté par un groupe d'étudiantes en BTS design d'espace, Justine Maitre, Auriane Gorget, Elsa Peudevin, mandaté par leur professeur, Hélène Balcer, pour leur projet « en 4 actes ». Le travail de la monumentale paroi séparative a séduit le jury par sa référence au vitrail et au jubé. Sa présence affirme clairement la séparation entre l'usage religieux et non religieux, tout en permettant de moduler l'espace.



Le lauréat du site A

Le prix du SITE B, reconversion en pôle de santé, est remporté par l'architecte Sarah Meslem, pour son projet « espace médical des victoires ». La fonctionnalité des espaces et la continuité visuelle entre la coupole et les voûtes du chœur ont plu au jury.



Le lauréat du site B

Le SITE C n'a pas de prix. Les propositions n'ayant pas répondu aux attentes du jury.

EXPOSITION « UNE ÉGLISE, UN POTENTIEL... QUEL PROJET ? RESTAURER, PARTAGER, RECONVERTIR »

Le Pavillon a accueilli l'exposition « Une église, un potentiel... quel projet ? Restaurer, partager, reconvertir » du 26 août au 11 octobre 2020. En dehors de l'ouverture de l'exposition au grand public, deux visites commentées ont été animées par un architecte au CAUE :

- une pour le grand public le 23 septembre 2020 à destination de 6 personnes,
- une pour les partenaires le 6 octobre 2020 pour 8 personnes.



L'exposition au Pavillon à Caen

Programmation culturelle

« Construire autrement » et exposition « Fibra : construire en fibres végétales »

- du 14 octobre 2020 au 20 juin 2021
- action coorganisée par le Pavillon et le CAUE du Calvados

Le CAUE du Calvados et le Pavillon accueillent à Caen l'exposition FIBRA, BÂTIR EN FIBRES VÉGÉTALES. Cette exposition explore les potentiels des plantes à croissance rapide et présente des solutions pour les architectures et la ville de demain pour faire face à l'épuisement des ressources.

Afin d'accompagner et de sensibiliser l'ensemble des publics (grand public, jeune public, habitants, professionnels et élus) à ces thématiques, le CAUE et le Pavillon proposent un programme culturel autour du « construire autrement » composé d'ateliers de médiation et d'expérimentation, de rencontres-débats, de conférences, de défis et de concours.

EXPOSITION FIBRA AWARD : CONSTRUIRE EN FIBRES VÉGÉTALES

Murs en béton de chanvre ou en bottes de paille porteuse, charpentes en bambou, couvertures et bardages en roseau, isolants en paille, chanvre ou herbe marine, tuiles de palmier, garde-corps en osier..., l'exposition FIBRA (co-produite par amàco, l'École nationale supérieure d'architecture de Grenoble et la ville de Grenoble) rassemble plus de 50 constructions réalisées avec des matériaux en fibres végétales dans le monde entier.

Les bâtiments présentés révèlent une modernité frugale associant valorisation de ressources et savoir-faire locaux, mesures bioclimatiques et design contemporain. Ils ont été sélectionnés dans le cadre du FIBRA Award, premier prix mondial des architectures contemporaines en fibres végétales, initié et porté par amàco et Dominique Gauzin-Müller.

Chacun de ces 50 projets témoigne de l'ingéniosité de ses architectes et ingénieurs, de la volonté de son maître d'ouvrage et des compétences des artisans et entrepreneurs, œuvrant ensemble pour une architecture économe en énergie et en matériaux.

L'exposition dévoile ces matériaux en fibres dotés de formidables capacités structurelles et de hautes performances thermiques et hygrométriques au travers de tables sur la transformation des matières brutes, de photographies, de prototypes à l'échelle 1 et de vidéos de chantier. Le visiteur peut ainsi plonger au cœur de ces matières végétales tout en admirant la créativité des réalisations présentées.



L'exposition au Pavillon à Caen

« CONSTRUIRE AUTREMENT DANS LE CALVADOS »

• 356 visiteurs

- Journées Nationales de l'Architecture (JNA) / Exposition et atelier « Construire autrement » au Pavillon le samedi 17 octobre 2020. 56 personnes sont venues à cette occasion



Atelier "construire autrement"

- Atelier défi maquette la plus haute pour le jeune public, avec 9 enfants, le jeudi 22 octobre 2020 de 10h à 12h en partenariat avec le Pavillon



Atelier défi "la maquette la plus haute"

- Stage « Vive la Fibre » pour le jeune public maintenu 2 jours sur les 3 prévus : les 28 et 29 octobre 2020 :
 - Jour 1/séance 1 : atelier sensoriel, visite commentée du Pavillon et de l'exposition « Construire autrement » avec un livret de jeu et des exercices amàco en partenariat avec le Pavillon avec 3 enfants,
 - Jour 2/séance 2 : stage de tressage, techniques d'assemblages et exercices amàco en partenariat avec le Pavillon avec 3 enfants.



Stage "Vive la Fibre" pour le jeune public

Il était initialement prévu au programme :

- 16 ateliers jeune public : Ma cabane en terre, Tressage en saule, Imagine ta maison biosourcée, Archi'lecture...,
- 1 cycle de 4 ateliers « De la plante au bâtiment, une histoire de fibre » destiné aux ados et aux adultes,
- des concours.

En raison de la crise sanitaire, l'intégralité n'a pas pu être réalisée. Les événements suivants n'ont pas pu avoir lieu et ne pourront pas tous être reprogrammés :

- conférence participative Bâtir en fibres végétales, du brin d'herbe à l'architecture,
- 3 apéro-débats,
- santé dans le bâtiment,
- bio et le géo sourcé en Normandie : rêve ou réalité ?,
- réemploi chez moi,
- visite commentée de l'ESITC,
- visite commentée de la Coop 5%,
- formation spéciale élus : biosourcé et habitat participatif, avec au programme, 2 jours de visites de sites et de rencontres sur Rennes et ses environs présentant des exemples de bâtiments publics et d'opérations de logements à différentes échelles de territoire : de la commune rurale, en passant par les centres-bourg et le développement urbain. À destination d'un panel d'élus de communes rurales, de petites villes et d'agglomération, ce voyage a été décalé en avril 2022.

Les balades du CAUE

JOURNÉES DU PATRIMOINE ET CHANTIERS COMMUNS

- 21 mars et 19 septembre 2020
- 90 personnes inscrites
- 15 participants au total

Trois balades thématiques et pédagogiques ont été créées intégralement par une architecte et une paysagiste du CAUE pour promouvoir l'architecture et le paysage à destination d'un plus grand public. Elles étaient programmées à l'occasion :

- de Chantiers Communs le 21 mars 2020, programme culturel organisé par Territoires Pionniers du 6 mars au 4 avril 2020,
- des Journées du Patrimoine le 19 septembre 2020.

Bien reçues par le public, ces balades ont rencontré un vif succès : elles étaient rapidement complètes et de nombreuses personnes étaient sur liste d'attente. En raison de la crise sanitaire et d'un aléa, une seule balade a pu être effectuée.



BALADE PAYSAGE « REGARDS SUR MON FLEUVE »

| • 21 mars 2020

Le CAUE du Calvados proposait une balade en vélo, avec pour thème "Regards sur mon fleuve", le samedi 21 mars entre 10h et 12h30. Au programme, des lectures paysagères associées à un atelier photo étaient l'occasion de (re)découvrir les paysages de l'Orne, des marais de Louvigny à la Presqu'île de Caen.

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, la date initialement prévue a été annulée.



BALADE PAYSAGE « LA PRESQU'ÎLE : PASSÉ, PRÉSENT, FUTUR »

| • 19 septembre 2020

Une balade de « La presqu'île : passé, présent, futur » a été imaginée et encadrée par une paysagiste au CAUE du Calvados. À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, le CAUE du Calvados a proposé une balade paysage, le samedi 19 septembre 2020. La Presqu'île de Caen, territoire en transition, était à l'honneur. Au départ de la Grande Pelouse, une déambulation à pied faisait découvrir les différents paysages de la Presqu'île. Il s'agissait de comprendre son évolution, de son histoire industrialo-portuaire à sa transformation en île habitable et habitée, cernée par l'Orne et son canal. Territoire d'expérimentations urbaines, cette balade était l'occasion de découvrir de nouvelles initiatives citoyennes et de nouveaux usages se développant sur la Presqu'île.

Malheureusement, cette manifestation a dû être annulée.



« CAEN TU AS JEU DE PISTE ! » BALADE LUDIQUE ET AGRÉABLE DANS LE CENTRE ANCIEN DE LA VILLE DE CAEN

| • 19 septembre 2020

Une visite guidée « Caen tu as jeu de piste » était encadrée et imaginée par une architecte du CAUE du Calvados.

Le circuit, sous forme de jeu d'énigmes et de chasse aux détails démarrait devant l'incontournable abbatale de l'abbaye aux Hommes, passait par la petite rue Jean Marot aux incroyables façades, empruntait la place Fontette et son monumental ancien palais de justice, avant de finir par la place Saint-Sauveur pour un temps libre de croquis sur la place. Pour ce dernier temps libre, le public n'avait pas besoin de savoir dessiner mais d'avoir envie de prendre le temps de contempler.

Le "off" de la balade : le jeu de piste a été testé la semaine précédente à l'occasion des Enfants du Patrimoine par une classe de CP de 18 élèves de l'école Sainte-Bernadette, leur enseignante et 3 accompagnateurs.



"Caen tu as jeu de pistes"

Label jardins remarquables

Pour la deuxième année consécutive, le CAUE du Calvados a participé, avec 11 autres membres nommés par le Préfet de Région, aux visites et aux commissions de travail pour la labellisation des jardins remarquables de Normandie, menée par la DRAC Normandie.

En 2020, ce n'est pas moins de 17 renouvellements et 5 nouvelles demandes qui étaient à l'étude dans toute la Normandie. Le groupe de travail s'est réuni en début d'année 2021 pour délibérer et proposer ses remarques au préfet de Région, qui valide les arrêtés ainsi que les notifications de refus.



Le groupe de travail en visite pour la nouvelle demande de labellisation du parc du château de Chantore à Bacilly dans la Manche

Journées Nationales de l'Architecture

- Les 17 et 18 octobre 2020
- 70 participants
- 6 ateliers, 1 balade, 2 expositions, au Pavillon et aux Quatrans

Le réseau des acteurs de l'architecture normand (CROA, CAUE du Calvados, le Pavillon et Territoires Pionniers) a uni ses talents pour proposer deux journées d'actions dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture.

Au programme du samedi 17 octobre 2020 :

- Exposition FIBRA, BÂTIR EN FIBRES VÉGÉTALES avec un livret jeu gratuit pour une visite ludique, à partir de 7 ans.
- Construction participative en live : Tester les différentes techniques de tressage, d'assemblage de fibres, animés par les équipes du CAUE du Calvados, du CROA Normandie, de Territoires Pionniers et du Pavillon.
- Démonstration atelier LE TORCHIS CHANVRE ET TERRE, animée par l'ARPE, ouvert à tous.
- Atelier TRESSAGE VÉGÉTAL, CRÉATION COMMUNE : Réalisation d'un carré tressé de végétaux puis assemblage pour un patchwork collectif, assurée par l'équipe animation du Jardin des plantes de la ville de Caen.
- Atelier RÉALISATION DE LA PLUS GRANDE CORDE animé par le Pavillon.
- Balade JEUX DE (Re)CONSTRUCTION - TONY DURAND. Parcours dans le centre-ville de Caen avec Tony Durand qui a partagé son regard sur l'architecture de la Reconstruction et découverte de ses productions artistiques réalisées dans le cadre de sa résidence avec Territoires Pionniers.
- Exposition / Rencontre JEUX DE (Re)CONSTRUCTION - TONY DURAND. Rencontre avec Tony Durand, découverte de ses recherches et créations autour du patrimoine de la Reconstruction du centre-ville de Caen au travers d'éditions, de jeux et autres installations nées de sa résidence artistique avec Territoires Pionniers.

Au programme du dimanche 18 octobre 2020

- Exposition FIBRA, BÂTIR EN FIBRES VÉGÉTALES avec un livret jeu gratuit pour une visite ludique, à partir de 7 ans
- Atelier LA MAGIE DES FIBRES Les fibres possèdent de nombreux secrets : démonstrations et expérimentations scientifiques atelier à partir de 8 ans

Merci à la direction des Espaces Verts de la Ville de Caen et à l'Arpe Normandie pour leur soutien et participation.



Tressage végétal : création commune

La sensibilisation : du plus jeune âge aux futurs professionnels

Les enfants du patrimoine 2020 2^{ème} édition

- vendredi 18 septembre 2020
- 29 actions, soit 70 créneaux
- 54 classes soit 1350 élèves



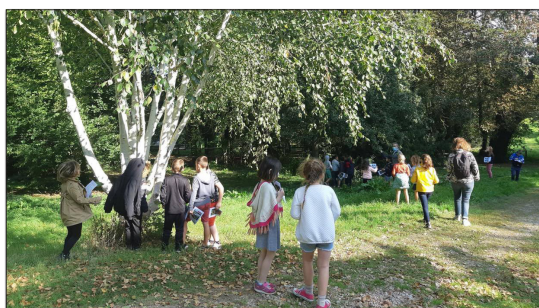
Paysage, architecture, urbanisme, visite, création artistique et artisanale... Des activités et des visites conçues pour les enfants de la maternelle au lycée ! La veille des Journées européennes du Patrimoine, les CAUE proposent aux élèves accompagnés de leurs enseignants un programme d'activités gratuites et adaptées au jeune public. En 2020, dans le Calvados, ce sont 54 classes qui ont pu profiter de cette action au travers d'une trentaine d'activités différentes.

Merci à nos partenaires de l'édition 2020 : le service patrimoine du département du Calvados, le Prieuré Saint-Gabriel, la Bibliothèque Alexis de Tocqueville, le Château de Caen/Musée de Normandie, le FRAC, la ville de Caen pour la Glacière de Caen, la DRAC, l'association des amis de la Chapelle des Pommiers, le Château de Crèvecœur-en-Auge et ses 2 guides, le service Archéologie du Département pour le Château Ganne, Territoires Pionniers et le Pavillon pour la place des Quatrans, Ville et musée de Vire-Normandie, le Musée d'art et d'histoire Baron Gérard de Bayeux, l'ENS Vallée de l'Aure, la Maison de la Forêt/Office de Tourisme, le Dôme, le CPIE Musée d'Initiation à la Nature, le CPIE Collines Normandes avec l'Office de Tourisme de Falaise, le CREPAN, le Jardin Conservatoire des Fleurs et Légumes du Pays d'Auge.

Rendez-vous pour l'édition 2021 le vendredi 17 septembre !



Atelier au Château de Crèvecœur-en-Auge



Visite de l'Arboretum de Lisieux



Le Frac Normandie Caen



Visite de la glacière souterraine de Caen



Visite du jardin conservatoire des fleurs et légumes du Pays d'Auge, à Saint-Pierre-en-Auge



Au Dôme à Caen

La sensibilisation des primaires de la rentrée 2019 au rendu de projets

- 6 écoles, 6 projets
- 30 classes, 593 élèves
- 85 interventions réalisées
- 174 interventions prévues

Il y a eu 30 classes, soit 593 élèves qui ont été sensibilisés à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage sur l'année scolaire 2019/2020.

Normalement environ 6 interventions étaient prévues par classe, soit un total de 174 interventions. Malheureusement, la crise sanitaire ne nous a pas permis de terminer nos interventions. Seule la moitié d'entre elles ont été réalisées. Notre équipe a néanmoins fourni à chaque professeur un livret sur-mesure pour leur permettre de terminer en autonomie avec les élèves, les travaux commencés.

La sensibilisation du jeune public comprend plusieurs séances et ateliers : une présentation du métier, des séances d'apprentissage et des exercices en classe, une ou des visites et une restitution à travers des maquettes ou autres projets créatifs/manuels.

À l'issue de l'année scolaire, une exposition est généralement réalisée avec l'école, les parents d'élèves et parfois les élus des communes concernées.

À L'ARCHITECTURE

ÉCOLE À SAINT-MARTIN-DE-LA-LIEUE
ÉCOLE SAINT-EXUPÉRY À LISIEUX



Ateliers de repérage de l'école avec des classes de CP au CE2 à l'école Saint-Exupéry de Lisieux

À Saint-Martin-de-la-Lieue, ce sont des maternelles et des primaires de TPS à CM2, répartis en 5 classes, soit 107 enfants, qui ont pu bénéficier des séances. Le thème choisi était « L'école de leurs rêves ».

Pour Saint-Exupéry, il s'agissait des CP et CE2 répartis sur 4 classes. Leur projet : « L'école de demain », en partenariat avec la maison des projets de Lisieux.

La sensibilisation « métier » se déroule en plusieurs séances. Cela commence par une séance de présentation du métier d'architecte, suivi d'ateliers avec des exemples d'écoles, des exercices de repérage dans l'école à partir des plans de cette dernière, des coloriages de plans à partir de code couleurs.

Ensuite, des visites de quartiers, de bâtiments à l'architecture atypique, d'analyse de matériaux, de façades, d'histoire du bâtiment sont proposées à l'ensemble des classes sur une journée complète. Cela se passe en compagnie des enseignants et de membres du CAUE du Calvados.

Enfin, les dernières séances sont normalement consacrées à des ateliers de maquettage sur divers thèmes possibles : « L'école de leur rêve », « L'école de demain ». Une exposition globale des maquettes est censée clôturer l'année scolaire avec l'ensemble des classes, enseignant(s) mais aussi parents d'élèves et parfois élus de la commune.

AU PAYSAGE

ÉCOLE LES TROIS VILLAGES À ESSON
ET ÉCOLE DU PIN





Séance 1 "Paysage" pour les élèves de l'école de Le Pin.

À Esson, ce sont des élèves de petites sections jusqu'au CM2 répartis sur 6 classes qui ont pu bénéficier des séances. Pour Le Pin, il s'agissait également des élèves de petites sections jusqu'au CM2 répartis sur 4 classes. Leurs projets étaient « Regards sur mon paysage ».

Après la présentation « métier », des visites de jardins remarquables sont proposées. Celles-ci sont suivies d'un atelier de conception pratique : présentation d'exemples de références et de thématiques du type une cour colorée, une cour où l'on jardine, une cour où l'on rêve, une cour où l'on découvre la nature... et on travaille ensuite sur le plan de la cour d'école avec des vignettes.

SENSIBILISATION AUX MÉTIERS DU PAYSAGE

COUR D'ÉCOLE DU COLLÈGE DES DOUITS À FALAISE



Cour du collège existante

À l'occasion du projet de restructuration de bâtiments du collège de Falaise, une paysagiste du CAUE est intervenue en amont d'un hackathon sur les aménagements de la cour du collège, organisé par les enseignants.

Cela a été l'occasion de présenter aux collégiens les métiers et l'organisation de projets d'aménagements paysagers, les méthodes de travail et les outils du paysagiste concepteur pouvant les aider dans leurs réflexions, ainsi que des exemples de rénovation de cours d'écoles emblématiques en France comme à l'étranger.

À L'URBANISME

LES PROJETS D'URBANISME

ÉCOLE ALBERT CAMUS À MÉZIDON-VALLÉE-D'AUGE

ÉCOLE TERRE ADÉLIE À CONDÉ-EN-NORMANDIE

Concernant les projets d'urbanisme, neuf classes ont reçu un accompagnement personnalisé en fonction du territoire sur lequel elles évoluent et les désirs des enseignants.

Les élèves ont échangé sur l'urbanisme, réalisé des maquettes et préparé une exposition : une classe de CM1 et deux classes de CM2 de Condé-sur-Noireau et les classes de CE2, CM1 et CM2 de l'école Albert Camus de Mézidon-Vallée-d'Auge.

L'objectif a été de travailler sur les différentes notions autour de l'urbanisme comme la densité, la proximité des équipements, des commerces et des services de mobilités et de vivre-ensemble. L'accompagnement se décompose en 3 grandes étapes.

Présentation du métier et des notions

Le principal objectif de cette étape est de faire connaître avec les élèves et de leur présenter le métier et les notions de bases traitées dans le domaine de l'urbanisme. Cette étape nécessite trois séances en classe. Il s'agit d'échanger sur les deux principaux sujets de l'urbanisme, la planification et l'opérationnel :

- de la nécessité de construire des logements pour tout le monde, ce qui entraîne également la construction d'espaces publics, d'équipements, etc.,
- de la nécessité de rester respectueux de l'environnement.

La deuxième séance a fait appel aux connaissances déjà acquises des enfants, ainsi qu'à leur sens de l'observation et à leur logique. Cette partie était centrée sur le parcours résidentiel : sa définition, ainsi que ce qu'il implique dans la construction d'une ville : la nécessité de varier les typologies de logements pour satisfaire les besoins de tous les foyers.

D'autres notions seront également expliquées : la densité, la mobilité etc. Les sujets sont abordés par des questions pour construire sur leurs connaissances déjà existantes et approfondies par des petits exercices afin qu'ils mémorisent au mieux le nouveau vocabulaire.



Séance « Mobilité et cartographie » - classe de CM2 de l'école Terre Adélie à Condé-en-Normandie.

Balade urbaine dans les communes de Condé-sur-Noireau et de Mézidon-Vallée-d'Auge

Cette visite s'est faite à pied, dans le quartier de l'école : l'objectif est justement de poser un regard nouveau sur un lieu connu, en faisant usage des nouveaux éléments appris en classe, mais de façon ludique, par des jeux et des devinettes, faisant appel à la logique, mais aussi à la sensibilité de l'enfant quant à la qualité urbaine ressentie. On profite également de cette visite pour voir l'endroit de l'exercice final, où ils devront imaginer leur nouveau quartier. Les enfants observent bien le lieu, et constituent leur propre diagnostic du terrain comme les urbanistes.



Visite de quartier animée et commentée

Les ateliers

Dans une première phase, les enfants, par groupes de quatre ou cinq, réalisent le plan de leur nouveau quartier.

Pour la dernière étape, les élèves ont réalisé leur maquette en volume avec des blocs de construction "Lego", ce qui leur a permis encore plus d'appréhender ce qui constitue un projet d'aménagement : les pleins et les vides. Les pleins seront les habitations mais aussi toutes les autres constructions (les équipements, les commerces, etc.) et les vides, les routes, les espaces publics mais aussi des espaces privés tels que les jardins privés. Chaque groupe de travail a développé un projet en définissant les typologies de logements, les équipements publics, les espaces publics en respectant a minima un programme.

Enfin ils ont attribué un nom à leur projet et l'ont décrit à travers un texte explicatif présenté en classe. Les textes accompagnent les maquettes pour les expositions.

Rentrée 2020 : les écoles que l'on accompagne, 6 écoles, 6 projets

- 23 classes
- 512 élèves sensibilisés

La sensibilisation scolaire du jeune public se déroule sur une année scolaire et couvre les domaines de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage.

Les ateliers théoriques et pratiques se sont déroulés de septembre 2020 à mai 2021.

ARCHITECTURE

- 2 écoles sur 2 sites
- 4 classes dans chaque école
- Du CE2 au CM2
- Projets : "Je transforme mon école" à IFS et "Bâtir une cabane dans chacune des écoles à partir de végétaux/matériaux" à Trouville-sur-Mer

ÉCOLE HENNEQUEVILLE À TROUVILLE-SUR-MER



La première intervention a eu lieu mi-octobre 2020, il s'agissait d'une présentation métier aux 2 écoles sur toute une journée.

ÉCOLE MARIE CURIE À IFS



La première intervention a eu lieu mi-octobre 2020, il s'agissait d'une présentation reprenant les notions générales de l'architecture. Plusieurs exemples ont été proposés aux enfants, tels que des bâtiments différents dans le temps et la géographie. La présentation du métier était assurée par l'architecte Léonard Dauchez via Territoires Pionniers pour les classes de Mme Guéret, et de Mme Tablin.

URBANISME

- 2 écoles : Avenay 4 classes et Épron 2 classes de la PS au CM2
- projets : « Les apprentis urbanistes imaginent la ville » à Avenay et « Les apprentis urbanistes imaginent le devenir de la ZAC d'Épron » à Épron

ÉCOLE D'AVENAY



En raison de la crise sanitaire, la première intervention a eu lieu en décembre 2020, il s'agissait d'une présentation du métier d'urbaniste réalisée auprès des primaires, suivi d'une présentation du développement de la ville avec un livre pop-up auprès des classes de maternelle.

ÉCOLE F. LANGLOIS À ÉPRON

En raison de la crise sanitaire, la première intervention a eu lieu en décembre 2020, il s'agissait d'une présentation du métier d'urbaniste réalisée auprès des primaires.

PAYSAGE

- école Simone Veil à Noues-de-Sienne : 6 classes
- école de Saint-Rémy-sur-Orne : 3 classes
- du CE2 au CM2, avec l'intégration limitée des CP pour Noues de Sienne
- projets : J'aménage ma cour d'école

NOUES-DE-SIENNE



Dans la classe

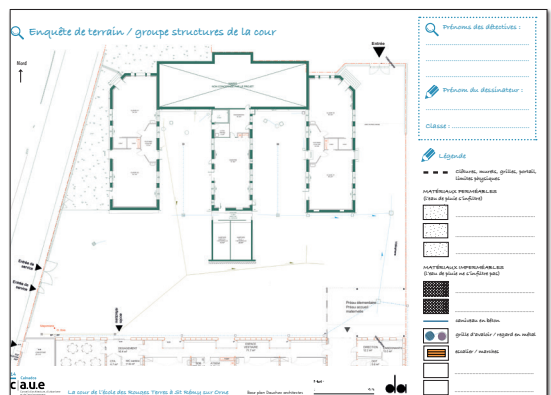
En raison de la crise sanitaire, la première intervention prévue en 2020 a eu lieu en janvier 2021, il s'agissait d'une présentation du métier de paysagiste.

SAINT-RÉMY-SUR-ORNE

En raison de la crise sanitaire, la première intervention a eu lieu en novembre 2020, il s'agissait d'une présentation du métier de paysagiste accompagnée d'exemples de cours d'écoles au format vidéos et diaporamas.



Dans la cour



COLLÈGES, UNE PRÉSENTATION DES MÉTIERS

COLLÈGE STÉPHANE HAWKINGS À CAEN



Les collégiens pendant l'exercice

Dans le cadre du programme architecture de 5^{ème}, le CAUE a accompagné une classe du collège Stéphane Hawkings à Caen par le biais de 2 interventions.

Une première présentation en classe avait pour objectif la découverte du métier d'architecte et des outils et méthodes de conception et de représentation. Divers petits exercices ont été conçus et proposés aux élèves pour travailler les notions vues lors de cette intervention. La seconde intervention était une présentation de l'histoire de l'architecture domestique. Cette présentation avait pour objectif de leur faire comprendre l'évolution du logement à travers les âges, à travers un petit exercice de conception qui leur a été donné. Cet exercice consistait à imaginer une extension d'un pavillon des années 1970. Le cahier des charges était l'histoire fictive de la famille qui habite la maison. Par binômes, neuf projets ont été imaginés en dessin puis en maquette.

COLLÈGE CLÉMENT MAROT À DOUVRES-LA-DÉLIVRANDE



Des élèves du collège Clément Marot de Douvres-La-Délivrande ont été accueillis au CAUE pour une présentation des différents métiers de la construction et de l'aménagement représentés au CAUE.

Ils ont ainsi pu échanger et poser leurs questions à un architecte, un urbaniste et un paysagiste du CAUE concernant les études, les compétences et les champs de compétences de ces différents métiers.

BTS PROFESSIONS IMMOBILIÈRES

- 18 étudiants
- 5 interventions programmées

Le lycée Camille Claudel à Caen a demandé au CAUE de faire des interventions sur le nouveau BTS professions immobilières, qui vient d'être créé.

Cet accompagnement va permettre d'apporter, aux élèves, des outils et une culture très opérationnelle de leur futur métier. À titre d'exemple, les étudiants devront être capables, à la fin de leur BTS, de repérer les caractéristiques et les styles architecturaux permettant de dater et de comprendre la manière dont les bâtiments sont conçus. Six interventions sont prévues chaque année, sur 2 ans.

L'apport des architectes conseil se fera sur les thèmes de l'architecture, l'habitat, l'urbanisme et le développement durable. Une partie des interventions s'effectuera par des visites sur site commentées par l'un des architectes conseil du CAUE.

En 2020, cinq interventions ont pu être effectuées, avec pour thème :

- présentation du CAUE, introduction à l'architecture,
- visite de la Ville de Caen,
- présentation du concours d'urbanisme sur la presqu'île de Caen,
- présentation d'exemples réalisés par les architectes conseil,
- histoire de l'architecture domestique.

Master 1 : Urbanisme & Aménagement

- 48 étudiants
- 3 classes
- 4 interventions

Interventions dans le cadre du Master 1 et 2 Urbanisme & Aménagement (MADURA) et du Master 2 Géographie - parcours Ruralité à l'Université de Caen.

Les thèmes abordés sont les suivants :

- "Morphologies et formes urbaines, appréhender les principes de densités et morphologies du tissu urbain"
- "Morphologies et formes urbaines, démarches d'urbanistes d'aujourd'hui"

Du conseil à la formation des élus et des professionnels du Calvados

Les prémices du catalogue des formations

En tant qu'organisme de formation agréé, le CAUE du Calvados permet aux élus de se former et de mieux appréhender les enjeux territoriaux. En 2020, nous avons travaillé avec Caen-la-Mer pour proposer un panel de formation adapté aux besoins des élus :

- Le B.A. B-A de l'urbanisme
- Le Droit des sols. Les contentieux des autorisations d'urbanisme et les responsabilités des élus
- Du PLUi à l'aménagement de terrains constructibles
- URBAX, appréhender le système de l'aménagement et ses interactions



Doc'ouest la Plateforme dédiée aux études de territoire réalisées par le CAUE

UN SERVICE PERSONNALISÉ OFFERT AUX COLLECTIVITÉS DU CALVADOS.

Le CAUE propose aux collectivités territoriales du Calvados d'accéder aux informations concernant leur territoire via le portail documentaire CAUE Doc'Ouest.

Via un identifiant et un mot de passe, chaque commune et intercommunalité dispose d'un espace personnalisé lui permettant :

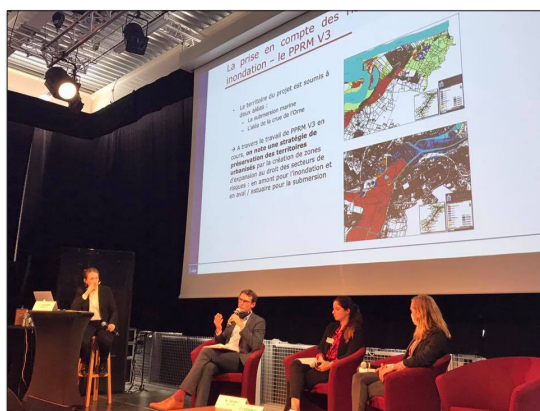
- de consulter le contenu des études réalisées par le CAUE sur son territoire,
- de prendre connaissance de la liste de toutes les études réalisées par le CAUE depuis 1978,
- d'accéder à une sélection de documents la concernant (ouvrages, articles, rapports, etc.).



Colloque pratique sur la transition écologique

Le CAUE a organisé le colloque pratique « L'eau au cœur d'un territoire résilient » pour permettre aux élus de se former sur la question de la gestion de l'eau sur notre territoire à travers les problématiques de changement climatique et de la transition écologique.

Ce colloque a permis d'apporter des réponses concrètes à de nombreux élus pour faire de l'eau une source de développement et d'innovation afin d'anticiper les évolutions urbaines et paysagères qui seront induites par le changement climatique. Les élus, qui le souhaitaient, pouvaient se faire rembourser les frais dans le cadre de leur Droit individuel à la formation (DIF).



Séminaires professionnels

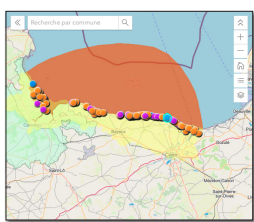
« L'église au centre du village ? », les communes face à la baisse de la pratique dominicale - journée de séminaire organisée par le CAUE de Charente-Maritime et à laquelle nous avons été invités.

Dans la continuité de notre colloque sur les églises, nous avons répondu présents à la journée de séminaire organisée par le CAUE de Charente-Maritime le 22 octobre 2020, pour y présenter notre appel à idées « Des sacrées églises ». Benoît de Sagazan, notre invité d'honneur et Charles Suaud, sociologue que nous avons invités étaient également présents. La déléguée départementale de la fondation du Patrimoine, le Maire de Mortagne-sur-Sèvres, l'évêque de la Rochelle, l'un des conservateurs de la DRAC, un historien et le Conseil du Patrimoine Religieux du Québec étaient en visio-conférence.

De nouveaux échanges ont eu lieu dans un autre contexte, ce qui permet d'apporter encore un nouvel éclairage et de nous conforter dans la nécessité d'inciter nos élus à inscrire la question des églises au cœur de leur logique de développement du territoire. Des actes ont été publiés.



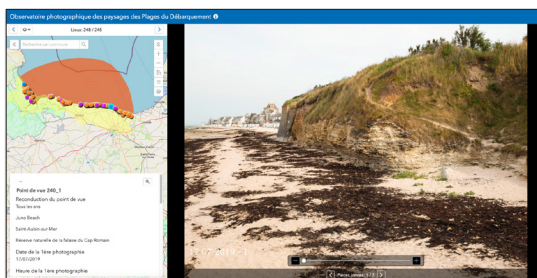
Observatoire Photographique des Paysages



Le CAUE du Calvados est associé au travail mené sur l'OPP des Plages du Débarquement, lancé le 20 février 2018 et piloté par la Région Normandie.

Cet OPP est identifié comme un des outils à mettre en place dans le dossier de candidature des plages du Débarquement à l'inscription à l'UNESCO. 60 points de vue, réalisés par Manuel de Ruy, photographe de l'inventaire général du Patrimoine, ont été sélectionnés selon l'intérêt qu'ils apportent à diverses thématiques identifiées au préalable : évolution du trait de côte, paysage historique, vestige défensif et offensif, patrimoine religieux, horizon/panorama, site mémoriel et commémoratif, aménagement touristique, fréquentation, agriculture, urbanisme, artificialisation/renaturation, etc.

Selon la situation, ces clichés sont reconduits tous les ans ou tous les deux ans afin d'analyser les évolutions constatées, permettant d'aider à orienter des choix politiques de préservation, d'aménagement et de valorisation des plages.



Extrait d'une page de travail de l'OPP des Plages du Débarquement

Séminaire Franco-Allemand



Le séminaire Franco-Allemand 2020 aurait dû se dérouler en Allemagne dans la région de Bad Kissingen en octobre 2020. Suite à la crise sanitaire, il est reporté du 20 au 23 octobre 2021.

Les thèmes abordés seront : les initiatives privées pour promouvoir financièrement les PME travaillant dans les domaines des besoins quotidiens dans les régions rurales, la protection contre les crues, la promotion de la reconstruction des villes « Städtebauförderung », l'eau et notre résilience face aux changements climatiques, la protection des zones humides, la protection le long des fleuves et ruisseaux.

Jury de Concours : le château de Caen



Perspective du projet lauréat du Concours de l'opération « Le château dans ses murs »

Un paysagiste du CAUE du Calvados a participé au Jury de Concours pour le choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre de l'opération « Le château dans ses murs » de la Ville de Caen. La phase de sélection de l'équipe lauréate s'est déroulée en janvier 2020, après une phase de sélection par le jury de 4 équipes, admises à remettre une esquisse, sous anonymat. Une grande attention a été portée par le jury sur les propositions paysagères permettant d'améliorer l'accueil et les ambiances paysagères du site, tout en révélant la forteresse historique.

L'équipe multidisciplinaire lauréate se compose de l'architecte en chef Philippe Prost, l'Agence Laverne paysage et urbanisme, et 8'18 Conception lumière.

Les ressources documentaires du CAUE à portée de main

Un centre de documentation et une matériauthèque

LA MATÉRIAUTHÈQUE

Le CAUE a engagé en 2020 une démarche de constitution de matériauthèque. Outil de sensibilisation et de pédagogie, le CAUE réfléchit à la création d'un espace dédié aux matériaux de construction.

L'accent est mis sur les isolants, les matériaux écologiques, biosourcés et géosourcés.

L'objectif est de mettre à disposition des particuliers et du jeune public des matériaux à voir et à toucher, accompagnés de fiches explicatives techniques afin de pouvoir les comparer. Le centre de ressources dispose déjà de nombreux échantillons.

Des ouvrages sur les différents matériaux sont également venus alimenter le centre de ressources.

LE CENTRE DE DOCUMENTATION

- 74 prêts en 2020
- 32 nouvelles acquisitions en rapport avec nos thèmes de l'année (transition écologique, jardin, matériaux biosourcés)
- plus de 1 100 ouvrages disponibles

Le centre de ressources et de documentation du CAUE du Calvados intervient en interne en soutien aux membres de l'équipe mais aussi, en externe, à la disposition des élus, professionnels, étudiants, enseignants et particuliers. Spécialisé en architecture, habitat, urbanisme, environnement et paysage, il offre de nombreuses ressources empruntables.

Concernant le prêt de documents, l'ensemble des ressources du CAUE (ouvrages, brochures, revues...) sont empruntables gratuitement pour une durée de 30 jours renouvelable sur simple demande.



Un service d'accompagnement au quotidien

L'INFO DE LA DOC

Le centre de ressources communique, en interne via une newsletter « Les infos de la doc » et en externe via son site et les réseaux sociaux, sur les nouvelles acquisitions ou sur des informations pratiques (modalités de prêt, accès en ligne aux revues, etc.)

LA VEILLE JURIDIQUE

Le CAUE réalise de façon régulière une veille juridique à destination de l'équipe. Sélectionnées par la documentaliste, les actualités sont valorisées par le regard d'une architecte et d'une urbaniste du CAUE. La veille est faite en fonction de l'actualité. Elle est diffusée en moyenne tous les mois.



Veille juridique # 11

23 novembre 2020

HABITAT PARTICIPATIF

L'ANAH ouvre la porte à l'habitat participatif

Après de longs efforts conjugués d'HPF (au national) et du collectif Penjat (dans le Gers), l'ANAH autorise les subventions pour les travaux de rénovation réalisés dans le cadre d'un projet d'habitat participatif.

[En savoir plus](#)

[Site de l'Habitat Participatif France](#)

[Courrier de l'ANAH du 31 juillet 2020](#)

PLU

Loi sur l'état d'urgence : le transfert de la compétence PLU est reporté au 1er juillet 2021

La loi du 14 novembre 2020 autorisant la prorogation de l'état d'urgence sanitaire reporte au 1er juillet 2021 le transfert automatique de la compétence PLU à l'intercommunalité en l'absence d'opposition d'une minorité de communes.

[En savoir plus](#)

[Loi n° 2020-1379, 14 novembre 2020, article 7](#)

LA PRESSE DU JOUR

Le CAUE surveille l'actualité de la presse locale quotidiennement et diffuse les articles liés l'architecture, à l'urbanisme, à l'aménagement, à l'environnement, au paysage et aux collectivités locales à l'ensemble de l'équipe.

DES RESSOURCES DOCUMENTAIRES EN 1 CLIC

- plus de 40 000 références en ligne
- plus de 17 000 visites
- plus de 1 000 études sur le Calvados

Le portail CAUE Docouest, www.caue-docouest.com rubrique CAUE 14, c'est :

- un espace documentaire commun aux CAUE de l'Ouest (14,22,44,49,50,72,85),
- un catalogue numérique de l'intégralité des ressources documentaires du CAUE du Calvados,
- une base alimentée au quotidien par les documentalistes : nouveautés, dossiers thématiques, actualités,
- et depuis 2018, un accès personnalisé pour les collectivités du Calvados.

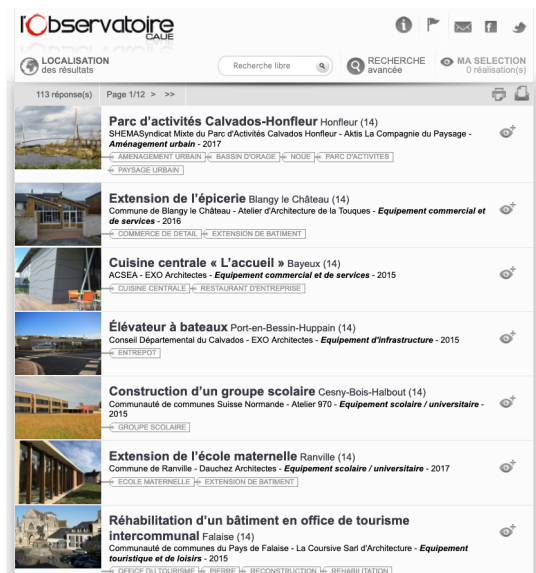
L'OBSERVATOIRE DES CAUE

- 47 CAUE adhérents
- 5 158 réalisations
- 113 571 visites
- 659 892 pages vues

Vers une nouvelle version du site et une communication structurée

Plusieurs évolutions sont envisagées au niveau technique et visuel. Le travail a été engagé, avec d'une part, la rédaction du cahier des charges des spécifications techniques avec l'aide de Romain Fonteneau, délégué régional des Pays-de-Loire, et d'autre part avec la conception du design des pages d'un futur site responsive assurée par Nicolas Baud, chargé de communication visuelle du CAUE 44.

De nouveaux outils de communication accompagnés d'une nouvelle campagne de communication sont au programme.



LA REVUE DE PRESSE SPÉCIALISÉE MENSUELLE

Le CAUE élabore tous les mois, depuis septembre 2020, une revue de presse spécialisée extraite des différentes revues disponibles au CAUE.

REVUE DE PRESSE SPÉCIALISÉE # 4

Déc. 2020

ARCHITECTURE - CONSTRUCTION



Le temps de (se) construire

(n°120, pp. 14-20)

Prendre son temps ne veut pas dire flemmarder. Depuis 13 ans que vit cette maison, Caroline et Jean-Pascal ont construit, déconstruit, façonné, créé, cultivé, transmis, accueilli et poursuivent encore aujourd'hui leur formidable aventure.

Bois énergie, une ressource durable ?

(n°120, pp. 22-25)

Au moment où le changement climatique rebat les cartes de l'exploitation forestière, peut-on encore considérer le bois énergie comme une ressource durable ? Peut-on conjuguer utilisation énergétique et biodiversité ?

Dossier. Isoler sa maison par l'extérieur.

(n°120, pp. 35-45)

Pourquoi et comment isoler par l'extérieur ? Techniques, matériaux, financements, le point sur l'isolation thermique extérieure, de son petit nom ITE.

Construction modulaire et lieux de santé : quelle architecture ?

(n°128, pp. 6-9)

Depuis le début de la crise pandémique, la saturation de nombreux hôpitaux a renouvelé l'intérêt pour la construction modulaire, perçue comme un moyen rapide de déployer un soutien logistique dans des zones insuffisamment équipées, sous forme d'annexes juxtaposables et empilables.

Surfaces intérieures en bois massif et environnements thérapeutiques

(n°128, pp. 10-12)

De nombreuses études européennes réhabilitent actuellement l'intérêt psychologique, somatique et biochimique du bois dans les lieux dédiés à la santé, à l'heure où nous prêtons de plus en plus attention à l'influence de la qualité architecturale et environnementale sur le bien-être. D'ores et déjà convaincus, les architectes Tristan Brisard, Julien King Georges et François Dancette, co-gérant de l'agence Adquatio, nous ont livré leur expérience du sujet dans de récentes constructions.



Réseaux sociaux et médias

Les réseaux sociaux en constante augmentation, une fidélisation importante

Le CAUE du Calvados communique sur les réseaux et médias sociaux suivants : Facebook, Twitter, LinkedIn, Instagram et YouTube. Notre stratégie éditoriale et digitale se poursuit.

En 2020, nous avons poursuivi le développement des réseaux sociaux (contenus, ciblage, fidélisation des abonnés).

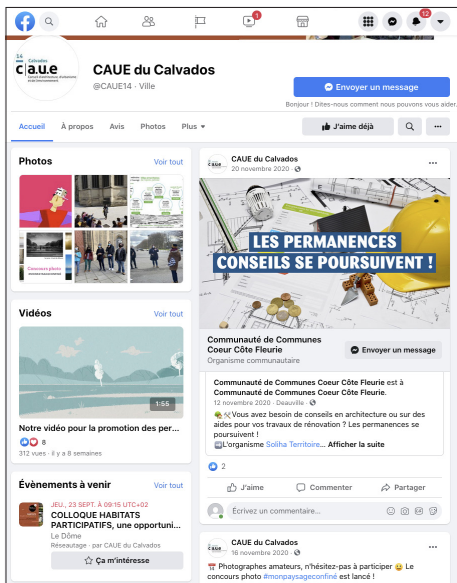
FACEBOOK

- 1 404 mentions j'aime
- 1 703 abonnés
- 94 commentaires
- 137 partages
- 24 événements

Facebook permet d'établir notre présence au sein d'une communauté vaste et dynamique, où certaines de nos cibles actuelles et potentielles passent déjà du temps. C'est un espace digital dédié.

Notre Page professionnelle @CAUE DU CALVADOS permet aux visiteurs de trouver le CAUE et d'en apprendre davantage sur ce que nous avons à leur offrir. Il s'agit d'un endroit où nous pouvons interagir avec notre cible. Les internautes peuvent entrer en contact avec nous pour discuter et nous poser des questions.

Nous mettons en avant nos événements, nos actualités, les publications que nous sortons, nos offres d'emploi, nos appels à idées, les jurys auxquels nous participons. Par le biais de Facebook, nous relayons aussi toutes les activités de nos partenaires en relation avec nos centres d'intérêt.



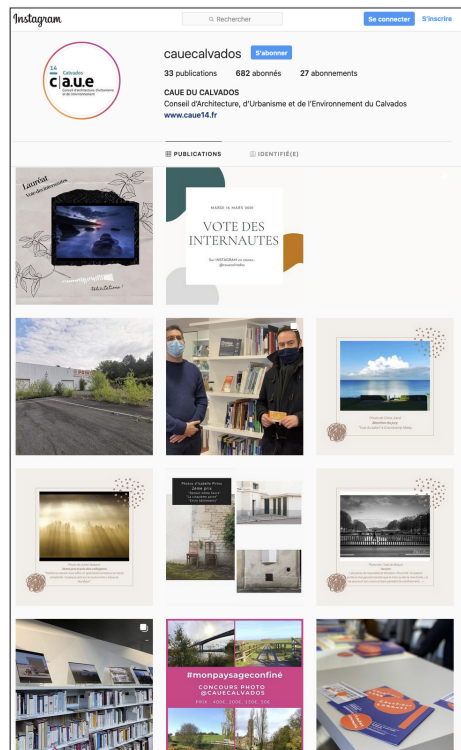
INSTAGRAM *nouveau !*

- 3 102 "likes" sur les photos
- 681 abonnés
- 57 commentaires

Nous avons fait le choix de lancer une page Instagram pour le CAUE du Calvados afin de partager des photos et des vidéos destinées au grand public. C'est un réseau social disponible sur mobile et ordinateur. C'est un outil de marketing intéressant pour augmenter la visibilité du CAUE du Calvados sur mobile et Internet.

En 2020, Instagram détenait la seconde place parmi l'ensemble des réseaux sociaux derrière Facebook et devant LinkedIn chez la cible 18-25 ans. Ce réseau social détient de nombreuses opportunités pour le CAUE du Calvados : être référencé (visibilité sur les moteurs de recherche), atteindre une cible d'utilisateurs mobiles (marketing géolocalisé), développer notre présence sur les réseaux sociaux par le partage de contenus visuels originaux et fédérer une communauté de « followers » qui deviendront ambassadeurs du CAUE du Calvados.

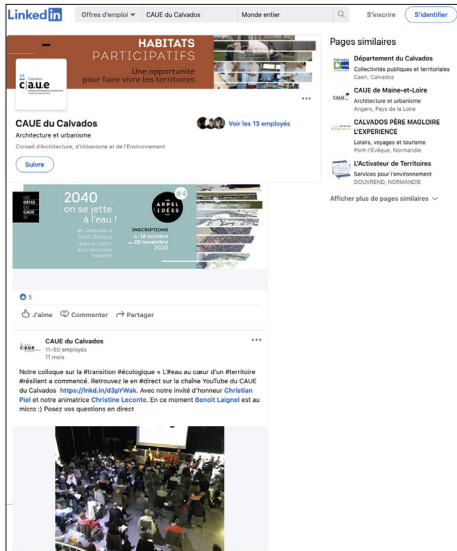
Il sera particulièrement utile pour communiquer pendant nos événements avec des photos et des stories aux durées limitées (24 heures). Nous pourrions également associer les participants, et partager des photos prises par leurs soins lors de nos débats, colloques, voyages d'études... Des hashtags seront définis pour ces différentes occasions afin de recueillir l'ensemble des photos. Exemple : #caueducalvados



LINKEDIN

• 448 abonnés

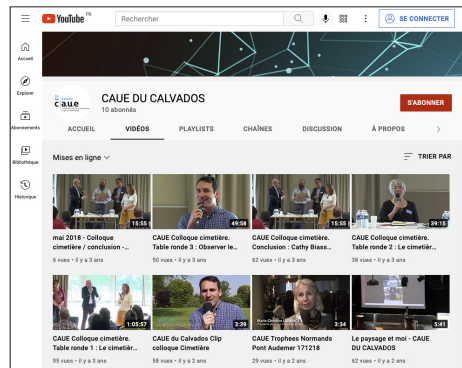
L'objectif de LinkedIn est de nous permettre de construire notre réseau professionnel, c'est aussi un moyen de mettre en ligne du contenu en relation avec l'architecture, le design, le paysage, l'environnement et l'urbanisme. C'est aussi un moyen de mettre en valeur notre activité, de diffuser nos offres d'emploi et de gérer notre réputation en ligne.



YOUTUBE

• 11 vidéos
• 1 439 vues

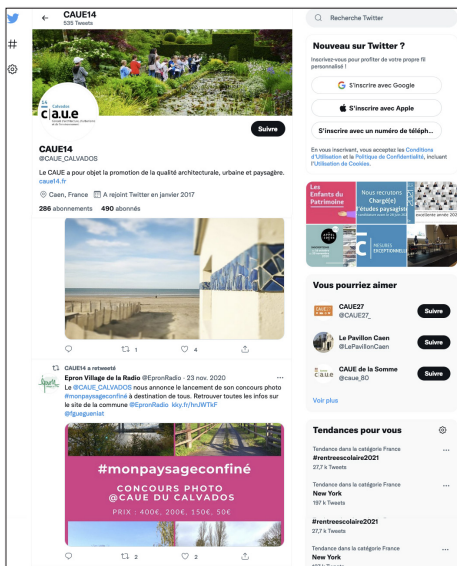
Le CAUE du Calvados détient une chaîne YouTube. Elle permet notamment de diffuser nos événements en direct. Ce fut le cas lors de notre colloque pratique « Transition écologique dans le Calvados. L'eau au cœur d'un territoire résilient » le 24 septembre 2020. La chaîne accueillera une vidéo sur nos permanences architecturales et des interviews liés aux thèmes de nos événements.



TWITTER

• 534 tweets
• 53 mentions externes
• 490 abonnés

Outil de microblogage et de publication d'information personnalisée, Twitter nous permet d'envoyer de brefs messages, appelés tweets. Limités à 140 caractères, ces messages sont généralement un échange, une mise à jour ou un statut. Nous avons twitté 38 messages en 2020.



Notre partenariat avec RCF

• 5 émissions de radio

Ce partenariat avec RCF vise à accompagner la mission d'intérêt public du CAUE au travers d'une diffusion plus large et d'un déryptage de ses activités avec son équipe. Il s'agit d'impliquer l'auditeur, de l'informer des décisions qui concernent l'espace rural et urbain de proximité et de l'inviter à réfléchir aux enjeux de son cadre de vie. Le média radiophonique donne un retentissement à ces objectifs et peut conduire à faire évoluer un regard sur le monde et en commençant par changer le regard sur son propre territoire, à l'échelle du département du Calvados.

En 2020, 5 émissions ont été enregistrées :

- la découverte du CAUE du Calvados,
- le métier d'architecte conseiller et l'importance du patrimoine,
- comment construire autrement, une programmation culturelle autour des Fibras ?,
- le patrimoine funéraire,
- quel avenir pour nos églises ?.

Pour écouter nos podcasts rendez-vous en ligne sur le site RCF Calvados-Manche et taper CAUE, une histoire normande!



L'ASSOCIATION

L'association

Institués par la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement ont pour objet de "promouvoir sur le plan local la qualité de l'architecture et de son environnement". La loi n°2000-1208 du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains (loi SRU) vient renforcer leur rôle d'acteur de l'urbanisme. Le CAUE du Calvados est une association départementale loi 1901 créée à l'initiative du conseil général le 11 janvier 1979. Chaque CAUE, présidé par un élu local, est géré par un conseil d'administration qui définit les objectifs dans le cadre des missions légales.

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

| M. l'Architecte des bâtiments de France | M. le Directeur départemental des Territoires et de la Mer | M. le Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale | M. Hubert Courseaux, Vice-Président du Conseil Départemental du Calvados, Président de la communauté de communes Terre d'Auge, Maire de Bonneville-la-Louvet | Mme Edith Heuzé, Secrétaire du Conseil Départemental | Mme Sylvie Jacq, Secrétaire du Conseil Départemental | M. Michel Lamarre, Vice-président du Conseil Départemental | Mme Sophie Simonnet, Vice-présidente du Conseil Départemental | M. Michel Roca, Vice-président du Conseil Départemental | Mme Nathalie Montigné, urbaniste, directrice Le Pavillon | M. Jean-Cédric Landry, Géomètre expert | M. Hervé Declomesnil, Architecte DPLG | Mme Danielle Sibaud, Architecte urbaniste | M. Philippe Madeline, professeur de géographie Université de Caen | M. Jean-Baptiste Fligny, Paysagiste | M. Yves Deshayes, Maire de Pont-l'Évêque | Mme Nicole Desmottes, Commune nouvelle Vire Normandie, Maire déléguée de Roullours | M. Marc Lecerf, Maire de Fleury-sur-Orne | Mme Véronique Masson, Maire de Rosel | M. Olivier Paz, Maire de Merville-Franceville | M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine | Mme Nathalie Fer, représentante du personnel |

LES MEMBRES ADHÉRENTS

PERSONNES MORALES

| Chambre d'Agriculture - M. Xavier Hay | Fédération des promoteurs immobiliers de Normandie - M. Laurent Potier, Co-président | Chambre Départementale des Géomètres-Experts Fonciers - M. Pierrot, Président | Conseil Départemental | Association de Défense de l'Environnement de Merville-Franceville | Chambre Syndicale des Agents Immobiliers | Maisons Paysannes du Calvados - Mme Catherine Léger, Présidente, déléguée départementale | GRAPE, M. Michel Horn, Président | Société ÉDIFIDÈS - M. Lanfranconi, Directeur | SOLIHA - M. Pierre de Poncins, Président | UNAM - M. Georges Crestin, Président chambre Normandie | NEXITY - M. Aymeric Poupel, Directeur d'agence | CARSAT - représentée par M. Jean-François Capo-Canellas, Directeur Action Sociale | Conservatoire du Littoral - représenté par M. Jean-Philippe Lacoste |

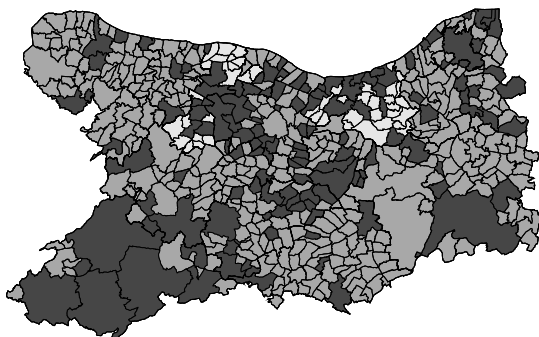
PERSONNE PHYSIQUE

| M. Jean-Charles de Sèze, Architecte du patrimoine |

COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

| Ablon | Amfreville | Anisy | Annebault | Argences | Arromanches-les-Bains | Asnelles | Aubigny | Audrieu | Barbery | Baron-sur-Odon | Basly | Bavent | Blainville-sur-Orne | Blonville-sur-Mer | Le Bô | Bonnebosq | Bonneville-la-Louvet | Boulon | Bourguébus | Bretteville-le-Rabet | Bretteville-

sur-Laize | Bretteville-sur-Odon | Le Breuil-en-Auge | Cabourg | Cambremer | Campagnolles | Canapville | Le Castelet | Castine-en-Plaine | Caumont-sur-Aure | Cauvicourt | Cesny-aux-Vignes | Cesny-les-Sources | Clécy | Colleville-Montgomery | Colleville-sur-Mer | Communauté d'Agglomération Lisieux-Normandie | Communauté de Communes Bayeux-Intercom | Communauté de Communes Terre d'Auge | Communauté de Communes Cingal-Suisse-Normande | Communauté de Communes Cœur-Côte-Fleurie | Communauté de Communes de la Vire au Noireau | Communauté de Communes des Vallées de l'Orne et de l'Odon | Communauté de Communes du Pays de Honfleur-Beuzeville | Communauté de Communes Isigny-Omahia | Communauté de Communes Pré-Bocage | Condé-en-Normandie | Cormolain | Cossesseville | Cresserons | Creully-sur-Seulles | Deauville | Démouville | Dialan-sur-Chaîne | Dives-sur-Mer | Douvres-la-Délivrande | Dozulé | Ducy-Sainte-Marguerite | Épron | Estrées-la-Campagne | Éterville | Fleury-sur-Orne | Fontenay-le-Pesnel | Formigny-la-Bataille | Fourneville | Le Fresne-Camilly | Fresney-le-Vieux | Giberville | Gonneville-sur-Mer | Goustranville | Gouvix | Grangues | Grentheville | La Hogue | Le Hom | Honfleur | Houlgate | Janville | Juaye-Mondaye | Laize-Clinchamps | Lessard-et-le-Chêne | Livarot-Pays-d'Auge | Loucelles | Louvigny | Luc-sur-Mer | Maltot | Manneville-la-Pipard | Mathieu | Merville-Franceville | Mery-Bissières-en-Auge | Les Monceaux | Mondrainville | Montillières-sur-Orne | Les Monts-d'Aunay | Moulins-en-Bessin | Moulton-Chicheboville | Moyaux | Mutrécy | Noues-de-Sienne | Ouézy | Pierrefitte-en-Auge | Pierrefitte-en-Cinglais | Pont-d'Ouilly | Pont-l'Évêque | Port-en-Bessin-Huppain | Potigny | Ranville | La Rivière-Saint-Sauveur | Rosel | Rots | Saint-André-d'Hébertot | Saint-André-sur-Orne | Saint-Aubin-d'Arquenay | Saint-Gatien-des-Bois | Saint-Germain-la-Blanche-Herbe | Saint-Manvieu-Norrey | Saint-Rémy-sur-Orne | Saint-Sylvain | Saint-Vigor-le-Grand | Saint-Philbert-des-Champs | Sainte-Marguerite-d'Elle | Sallenelles | SCoT Caen-Métropole | Soliers | Sommervieu | Souleuvre-en-Bocage | Thaon | Thue-et-Mue | Tilly-sur-Seulles | Tournières | Tourville-en-Auge | Trévières | Trouville-sur-Mer | Urville | Valambray | Valdallière | Valorbiquet | Varaville | Vendeuvre | Verson | Victot-Pontfol | Villers-Bocage | Vire-Normandie |



Les médias

Le CAUE dans la presse

Malgré un contexte sanitaire défavorable, les relations publiques et les relations presse se sont développées au CAUE du Calvados. En effet de nombreux articles sont parus dans la presse locale (dont Ouest France) sur les actions du CAUE ou mentionnant le CAUE, dans les gazettes des Communes, les blogs, les agendas culturels de Caen-la-Mer ou Unidivers.

CAUE — *Souleveur en Bocage. La commune renouvelle son adhésion* (Ouest France, 17/12/2020) — **ARCHITECTURE COLLECTIVITÉS** — *Balleroy-sur-Drôme. La commune réduit les surfaces constructibles* (Ouest France, 19/09/2020) — *Balleroy-sur-Drôme. La municipalité va réaménager le rez-de-chaussée de la mairie* (La Renaissance Le Bessin, 02/10/2020) — *Castillon. L'équipe municipale souhaite redynamiser la commune* (La Renaissance Le Bessin, 24/07/2020) — *Cléville. Michel Cruchon présente sa liste* (Ouest France, 6/02/2020) — *Creully-sur-Seulles. L'association des 3 clochers veut rapprocher les habitants de leurs églises* (La Renaissance Le Bessin, 2/10/2020) — *Condé-en-Normandie. Sauver le clocher de Saint-Sauveur* (Ouest France, 30/09/2020) — *Sainte-Croix-sur-Mer. Le conseil planche sur les bâtiments communaux* (Ouest France, 7/11/2020) — *Calvados. Conseil communautaire. Une étude va être lancée pour réaliser la carte scolaire* (La Renaissance Le Bessin, 25/12/2020) — **URBANISME** — *Dozulé. Les agents communaux récompensés par une prime* (Ouest France, 30/06/2020) — *Saint-Denis-de-Méré. Le futur lotissement fera une superficie d'un hectare* (Ouest France, 17/12/2020) — *Saint-Denis-de-Méré. Un lotissement de 10 parcelles en 2022* (Ouest France, 28/12/2020) — *Saint-Pierre-Canivet. Le pays de Falaise construit son avenir* (Ouest France, 8/10/2020) — **AMÉNAGEMENT PAYSAGER ET URBAIN** — *Bernières-sur-mer. Le Département propriétaire du Platon municipal* (Ouest France, 13/11/2020) — *Bretteville-sur-Odon. Les parents vont pouvoir payer en ligne la cantine* (Ouest France, 2 juillet 2020) — *Creully-sur-Seulles. Coup de projecteur sur le futur cœur de bourg* (Ouest France, 19/06/2020) — *Dozulé. Le conseil municipal en 3 points* (Le Pays d'Auge, 30/06/2020) — *Dozulé. Convention CAUE sur l'étude de faisabilité RD 675 Faubourg de la Couperée* (Le Pays d'Auge, 31/01/2020) — *Langrune-sur-mer. Conseil municipal : des travaux sur la voirie* (Ouest France, 18/06/2020) — *Longues-sur-mer. Une épicerie et une boulangerie vont bientôt ouvrir* (Ouest France, 30/11/2020) — *Merville Franceville Plage. La commune rurale devient station balnéaire* (Ouest France, 18/09/2020) — *Dozulé. Vote du budget 2021 et projets de la commune* (Le Pays d'Auge, 15/12/2020) — *Merville Franceville Plage. Avenue Houdart et place de la plage : « le travail d'une vision de trente ans »* (Le Pays d'Auge, 22/09/2020) — *Mathieu. La fibre arrivera dans la commune fin 2020* (Ouest France, 20/01/2020) — *Monceaux-en-Bessin. «Les Amis de Monceaux-en-Bessin» et le cœur de bourg* (La Renaissance Le Bessin 20/11/2020) — **SENSIBILISATION** — *Concours photo#mon paysage confiné @cauecalvados* (Ouest France, 23/11/2020) — *Caen. Culture et idées. Des sacrées églises vers une réutilisation des églises* (Ouest France, 2/09/2020) — *Caen. Visite virtuelle et ateliers à télécharger « Fibra, bâtir en fibres végétales »* (Ouest France, 27/11/2020) — *Lisieux. Place de la République : la boîte à idées est ouverte* (Ouest France, 28/12/2020) — *Caen. Visite commentée de l'exposition « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises »* (Ouest France, 23/09/2020) — *Caen. « Des sacrées églises, vers une réutilisation des églises », exposition à l'occasion des Journées du Patrimoine* (Ouest France, 18/09/2020) — *Le programme des journées du Patrimoine 2020* (Ouest France, 19/09/2020) — *Caen. L'architecture se découvre* (Les Nouvelles de Falaise, 5/03/2020) — *Calvados. À la découverte de l'architecture* (Liberté le Bonhomme, 5/03/2020) — *Concours photo #mon paysage confiné* (Liberté le Bonhomme, 31/12/2020) — *Exposition. Réinventer l'architecture d'une église pour de nouveaux usages* (La Voix Le Bocage, 10/09/2020) — *5 raisons d'aller à Chantiers communs* (Côté Caen, 4 mars 2020) — *Notre top 10 des visites gratuites à faire à Caen* (La Voix Le Bocage, 17/09/2020)

La vie du CAUE

Les formations internes

Pour assurer la qualité de son conseil, le CAUE apporte une attention particulière à la formation de ses salariés.

- Rénovation à faible impact énergétique de bâtiments existants : recherche de performance du confort d'usage. équipement et stratégie de rénovation Module MOE 5b - TY Eco2
- Loi MOP et Marchés de Maîtrise d'œuvre - ACP Formation
- Développer des produits documentaires électroniques innovants et multi formats - SERDA Formation
- Réussir le montage d'une ZAC, zone d'aménagement concerté - Le moniteur
- Adapter son territoire au changement climatique - ADEME
- Concevoir efficacement des aménagements avec des plantes vivaces - Domaine de Chaumont-sur-Loire
- Les matériaux bio sourcés : un choix durable - TY Eco2
- Communiqué et dossier de presse - Comundi
- L'architecture bioclimatique - Maison de l'architecture
- Figgio - Applicatif CP - Lucca
- BioBât - Écomatériaux en Normandie - ARCANNE
- FNCAUE - Urbanisme, Climat, Energie - FN CAUE
- FNCAUE - Cinéma et outils de sensibilisation - FN CAUE
- L'acoustique dans le bâtiment - CROA
- LE RÉEMPLOI : Matières à bâtir - Session 2 - MOOC

Les départs et les arrivées

DÉPARTS

- Guillaume JACQUET - Chargé d'étude architecte
- Brigitte TOSTAIN - Secrétaire de direction
- Benoît VIVIEN - Chargé d'étude architecte

ARRIVÉES

- Zoé BOURDIER - Chargée d'étude urbaniste
- Charlène MALANDAIN - Documentaliste par alternance
- Vanessa PLANCHENAU - Assistante de direction

Les stagiaires

Dans son rôle de pédagogie et de sensibilisation à l'architecture, à l'urbanisme et au paysage, le CAUE se doit d'aider les jeunes générations dans leurs orientations professionnelles et d'accompagner les futurs techniciens.

- Tyffaine AUBERT - BTS immobilier du 20 janvier au 1 février 2020
- Jade LEMARIE - Stage de découverte 3^{ème} du 14 au 18 décembre 2020

Rapport d'activité de l'année 2020



28 rue Jean Eudes
14000 CAEN
02 31 15 59 60
contact@caue14.fr
www.caue14.fr

